



**RAPPORT D'ACTIVITES**  
**2019**

*Version au 15 mai 2020*

## Table des matières

<b>1. Vie Associative</b>	<b>4</b>
a) Administration de l'association de Bio Calédonia	4
b) Adhésions	5
c) Groupes Locaux	7
d) Audit externe de l'association Bio Calédonia	9
e) Sensibilisation à l'agriculture biologique	9
<b>2. Coordination territoriale de la certification biologique</b>	<b>11</b>
a) La gestion du système de certification et la défense du signe	11
Comité Territorial de Certification	11
Comité de litige	12
b) Certifications	13
c) Volumes de production	14
d) Mise à jour de la liste des intrants autorisés	17
e) Certification par tiers	18
f) Guide de lecture	21
Guide de lecture apicole :	21
<b>3. Formation à l'inspection</b>	<b>21</b>
<b>4. Partenariat Régional : la POETCom</b>	<b>23</b>
<b>5. Les actions de partenariat</b>	<b>24</b>
<b>6. La communication externe</b>	<b>30</b>
<b>7. Les salariés</b>	<b>37</b>
a) L'équipe salariée	37
b) Sur la commune de Maré, province des Îles Loyauté	39
c) Sur les communes de la province Nord	41
i. Zone de VKPP	41
ii. Zone de Canala-Kouaoua	43
iii. Zone de Houaïlou	43
d) Sur les communes de la province Sud	45
i. Zone de Bourail	45
ii. Zone de La Foa	45
iii. Zone de Nouméa	46
iv. Zone de Païta	47
v. Zone Sud : Thio, Yaté	48
<b>8. Perspectives 2019 /2020</b>	<b>50</b>

## Table des illustrations

Illustration 1 : Administrateurs de Bio Calédonia .....	4
Illustration 2 : détails des effectifs adhérents 2019, par province.....	5
Illustration 3 : adhérents 2019, par province.....	5
Illustration 4 : Evolution du nombre d'adhérents par provinces .....	6
Illustration 5 : Adhérents Bio Calédonia 2011-2019 .....	6
Illustration 6 : Mobilisation des Groupes locaux.....	7
Illustration 7 : Groupes Locaux par Provinces.....	8
Illustration 8 : Bénévolat, l'investissement du SPG.....	8
Illustration 9 : Comité Territorial de Certification (CTC) 2011-2019 .....	11
Illustration 10 : Productions labellisées Bio Pasifika .....	11
Illustration 11 : Productions labellisées Bio Pasifika par Provinces .....	12
Illustration 12 : Producteurs labellisés par Provinces .....	13
Illustration 13 : Producteurs labellisés Bio Pasifika 2016-2019 .....	13
Illustration 14 : Exemple de la Province des Îles Loyautés.....	14
Illustration 15 : Volumes de productions par Provinces .....	15
Illustration 16 : comparatif 2018/2019 .....	16
Illustration 17 : Production biologique par Provinces.....	17
Illustration 18 : Procédure d'autorisation de l'utilisation d'un intrant .....	18
Illustration 19 : Focus Tech&Bio 2019, La Calédonie Agricole n°166.....	19
Illustration 20 : Système de labellisation SPG+ .....	20
Illustration 21 : Formations à l'inspection SPG .....	21
Illustration 22 : Visite de Jim Pierce et Karen Mapusua, novembre 2019 .....	23
Illustration 23 : Convention tripartite (producteur adhérent, Bio Calédonia, partenaire technique) .....	25
Illustration 24 : AGRINNOV .....	26
Illustration 25 : Articles de presse.....	31
Illustration 26 : Mouvement du personnel de Bio Calédonia et organigramme .....	38
Illustration 27 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Maré .....	39
Illustration 28 : volumes de production de Maré .....	39
Illustration 29 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Lifou.....	40
Illustration 30 : Volumes de production de Lifou.....	40
Illustration 31 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local VKPP .....	42
Illustration 32 : Volumes de productions de VKPP.....	42
Illustration 33 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Canala-Kouaoua .....	43
Illustration 34 : Volumes de production de Canala-Kouaoua .....	43
Illustration 35 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Houaïlou .....	44
Illustration 36 : Volumes de production de Houaïlou .....	44
Illustration 37 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Bourail .....	45
Illustration 38 : Volumes de production de Bourail .....	45
Illustration 39 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local La Foa .....	46
Illustration 40 : Volumes de production de La Foa .....	46
Illustration 41 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Nouméa .....	47
Illustration 42 : Volumes de production de Nouméa.....	47
Illustration 43 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Païta.....	48
Illustration 44 : Volumes de production de Païta .....	48
Illustration 45 : Volumes de production de Yaté .....	49

## 1. Vie Associative

### a) Administration de l'association de Bio Calédonia

#### Assemblée générale - AG

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 29 juin 2019, à Boulouparis.

À la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le CA a été renouvelé, le CA a élu son nouveau Bureau.

#### Illustration 1 : Administrateurs de Bio Calédonia

		Statut	Nom	Prénom	Fonction	Groupe local	
CONSEIL D' ADMINISTRATION	BUREAU	Producteur C1	SOURY- LAVERGNE	Franck	Président	LA FOA	
		Producteur C1	CARLEN	Thomas	Vice-Président	HOUAÏLOU	
		Consommateur C3	PIOU	Albert	Secrétaire	OUVEA	
		Producteur C2	SANSONI	Mickaël	Trésorier	PAITA	
		Producteur C1	WAIMADRA	Pierre	Secrétaire-Adjoint	MARE	
		Producteur C1	MEINDU	Daniel	Trésorier-Adjoint	HOUAÏLOU	
			Producteur C1	BICIW	Simon		LIFOU
			Producteur C1	MAGNIN	Aaron		LA FOA
			Consommatrice C3	THION	Cécile		LA FOA
			Producteur C1	SALO	Charles		MARE

Les principales décisions prises en assemblée générale sont (voir également le site internet de l'association - <http://labelbiopasifika.nc/le-coin-des-adherents/>) :

- La validation des comptes 2018 (résultat de 3 665 000 FCFP) et du rapport d'activités de l'année,
- La présentation et la validation des perspectives 2019-2020,
- L'approbation des membres de du Conseil d'Administration

#### Assemblée générale extraordinaire – AGE

L'Assemblée Générale Exceptionnelle de l'association s'est tenue le 29 juin 2019, à Boulouparis.

À la suite de l'AGE, les principales décisions sont (voir également le site internet de l'association - <http://labelbiopasifika.nc/le-coin-des-adherents/>) :

- Modification des statuts
  - o Article 3 : objet
  - o Article 5 : Membres de l'association (création de Collège, 4 au total)
  - o Article 6 : Perte de la qualité de membre
  - o Article 8 : Assemblée Générale Ordinaire
  - o Article 9 : Conseil d'Administration
  - o Article 10 : Réunion du Conseil d'Administration
  - o Article 11 : Pouvoir du Conseil d'Administration
  - o Article 13 : Bureau
  - o Article 14 : Assemblée Générale Extraordinaire
  - o Article 18 : Règlement Intérieur
- Election du nouveau Conseil d'Administration

#### Conseil d'administration - CA

Quatre conseils d'administration ont été tenus en 2019.

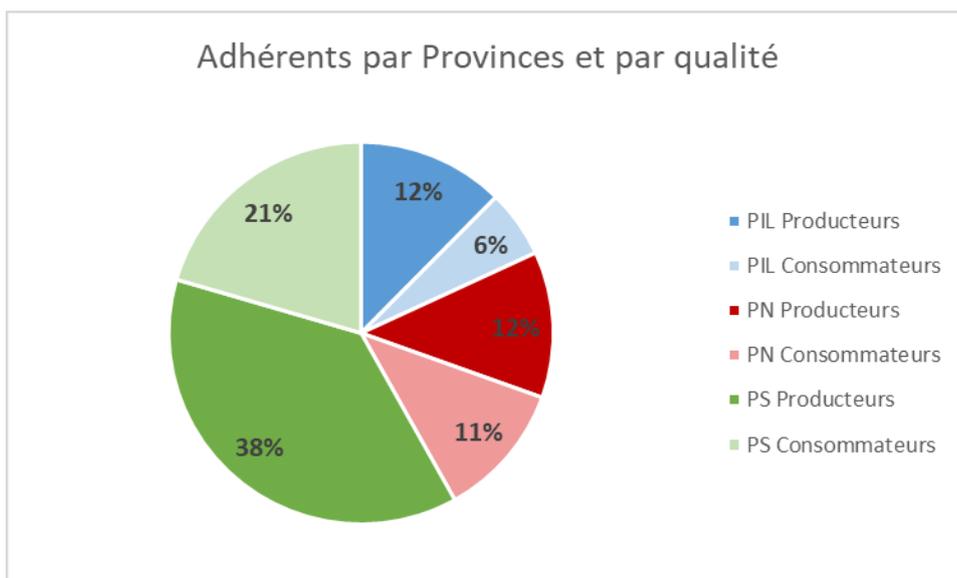
Ils ont eu lieu à Nouméa et à Farino lors de la réception des représentants de la POETCom en novembre, pour limiter les coûts engendrés par les déplacements des administrateurs.

**Bureau**

Le Bureau s'est réuni à cinq reprises pour préparer des réunions de CA et dans le cadre de la gestion des ressources humaines (recrutements et entretiens annuels d'échanges).

**b) Adhésions**

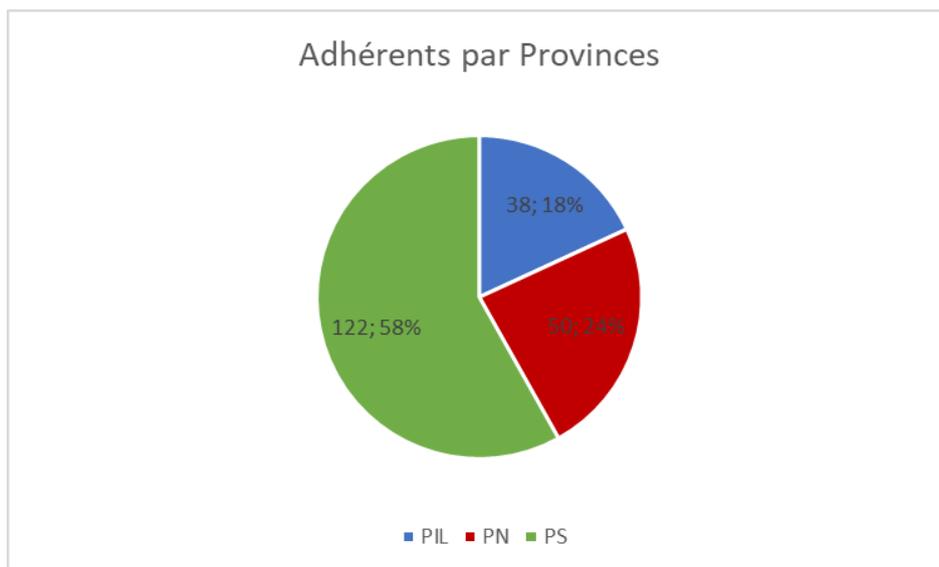
Illustration 2 : détails des effectifs adhérents 2019, par province



Au 31/12/2019, l'association compte 210 adhérents qui ont réglé leur cotisation annuelle :

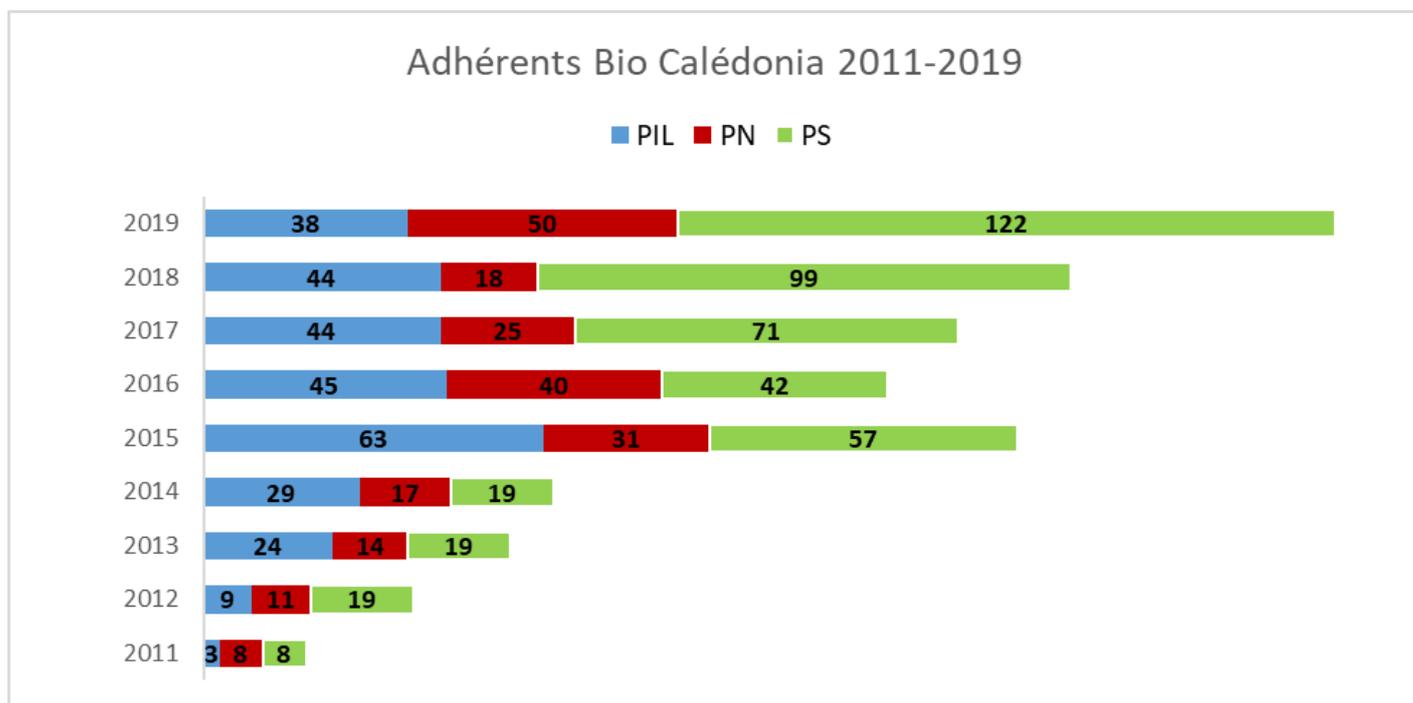
- 131 producteurs ou transformateurs,
- 79 consommateurs.

Illustration 3 : adhérents 2019, par province



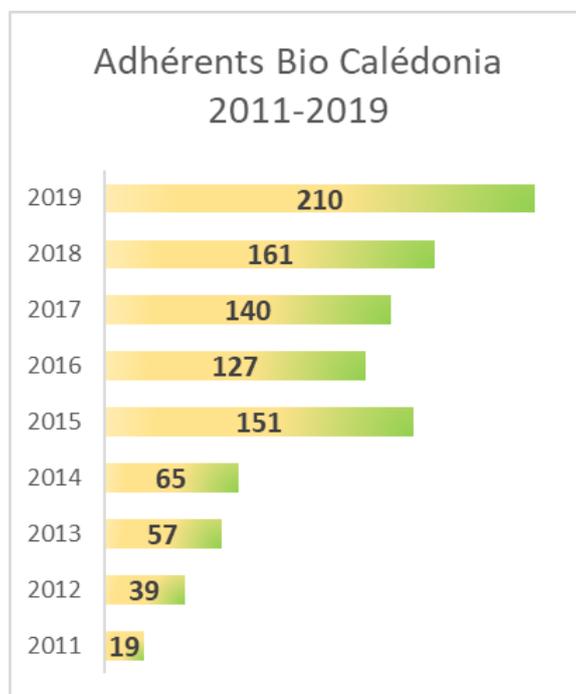
La province Sud concentre 58% des adhérents dont 38% de producteurs. La province Nord se place en seconde position avec 24% des adhérents dont 12% des producteurs. Enfin, la province des Îles Loyautés compte 18% des adhérents de l'association, dont 12% de producteurs.

Illustration 4 : Evolution du nombre d'adhérents par provinces



Entre 2011 et 2019, le nombre d'adhérents a été multiplié par 11. À noter la très forte progression pour la province Sud qui compte 122 adhérents sur les 210, soit 58%, en 2019. Cette tendance est en relative diminution par rapport à 2018 et souligne l'ambition de rééquilibrage que se fixe l'association.

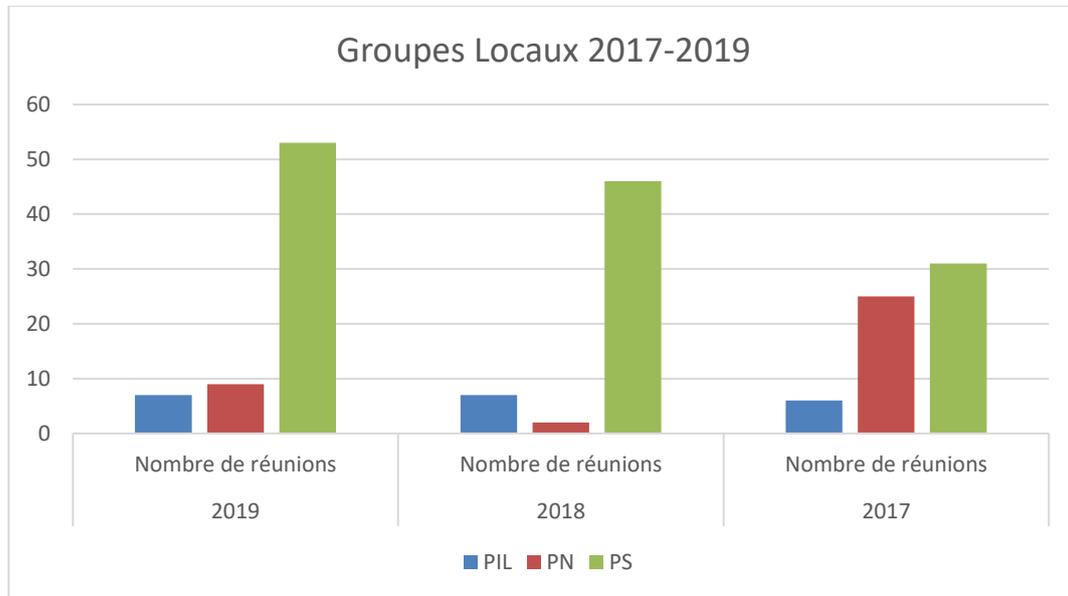
Illustration 5 : Adhérents Bio Calédonia 2011-2019



### c) Groupes Locaux

La dynamique de labellisation BIO PASIFIKA repose sur le système participatif de garantie, en lien avec la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique. L'implication des adhérents est essentielle tout au long du processus.

#### Illustration 6 : Mobilisation des Groupes locaux

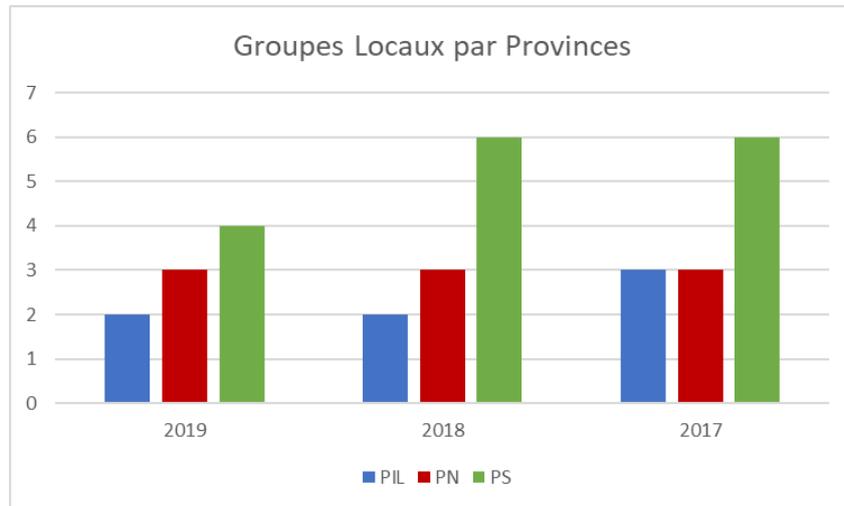


La mobilisation des adhérents au sein des Groupes Locaux souligne la dynamique qui entoure le développement de l'agriculture biologique. Les Groupes se réunissent une fois par mois, excepté en Province des Iles Loyautés où les réunions sont souvent distantes d'un trimestre. L'animateur doit effectivement compter sur une forte mobilisation bénévole pour pallier l'absence d'animateur à Lifou et Ouvéa.

Dans le Nord, les départs successifs des animateurs n'ont pas permis d'entretenir la dynamique créée depuis la création de Bio Calédonia. La vacance de poste en 2018 laisse des traces. La nouvelle animatrice recrutée au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 relance la dynamique au niveau des Groupes Locaux historiques de l'association. Grâce à son investissement nous pouvons noter l'augmentation de 177% du nombre d'adhérents sur la zone. 2020 devrait concrétiser cette dynamique par l'augmentation des productions labellisées en Province Nord.

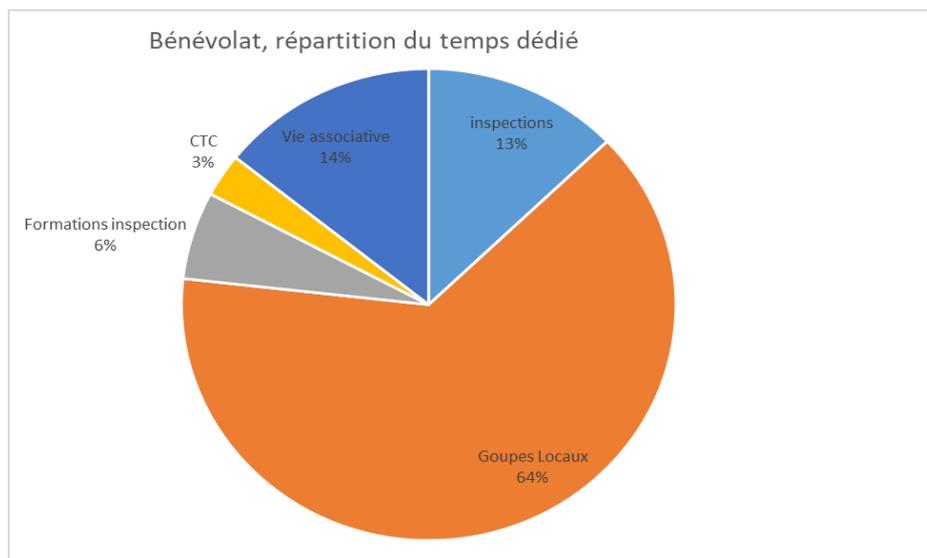
Dans le Sud, la nécessité de recentrer les missions de l'équipe salariée ne nous a pas permis d'accompagner le développement des Groupes Locaux de Yaté et de Thio. Un effort particulier sera déployé en 2020 sur ces zones.

Illustration 7 : Groupes Locaux par Provinces



Le nombre total des heures bénévoles est estimé à 8660 heures.

Illustration 8 : Bénévolat, l'investissement du SPG



Ce volume horaire correspondant à 4,2 Equivalents Temps pleins est réparti par ordre d'importance – hors déplacements entre :

- 1/ les réunions de groupes locaux
- 2/ l'administration de l'association et de la labellisation,
- 3/ les inspections,
- 4/ les formations à l'inspection, en lien avec l'équipe salariée,
- 5/ les CTC dont le format a été révisé (présence de 8 bénévoles répartis dans les collèges Producteurs et Consommateurs)

Par rapport aux années précédentes, 2019 se caractérise essentiellement par davantage de mobilisation au global, que ce soit au niveau des Groupes Locaux, des inspections. Sans cet investissement, l'association ne serait pas en mesure d'assurer toutes ses missions.

#### d) Audit externe de l'association Bio Calédonia

Avec l'appui financier de l'Agence Rurale, un audit de fonctionnement de l'association est réalisé chaque année par l'AFNOR Pacific.

En 2019, cette mission d'audit a eu pour objets

- D'accompagner l'association dans la révision des procédures et documents internes (conformément à l'article 3 de la convention de financement par l'Agence Rurale : 4° assistance-conseil pour la construction/optimisation du système de management de la qualité).
- De réaliser un audit annuel

Une cartographie des processus a été finalisée, une révision des documents existants au travers d'une identification précise a permis de proposer, une note de gouvernance aux membres du conseil d'administration ainsi qu'un ensemble de procédures et de formulaires visant l'efficience et l'efficacité de notre association, eu égard à son objet modifié des statuts.

Les nouveaux plans de gestion et nouvelles grilles d'inspection ont été finalisés et sont mis en circulation fin 2019, afin de les mettre en pratique. Les retours sont centralisés et capitalisés par l'équipe salariée pour une actualisation des documents fin 2020.

Ce travail doit se poursuivre en 2020 pour finaliser les documents.

#### e) Sensibilisation à l'agriculture biologique

La coordination a été mobilisée par le CFPPA pour animer des sessions sur la labellisation et la commercialisation dans le cadre de leur formation en Agriculture Biologique. Ces sessions d'information permettent de recruter de nouveaux membres et de répondre concrètement aux questions que se posent les stagiaires.

Dans le courant du mois de mai, une productrice du Groupe Local de Nouméa a accueilli sur son terrain à La Tamoia des associations, institutionnels, et agriculteurs pour une journée d'échange sur l'installation en Agriculture Biologique. Les différents partenaires qui gravitent autour de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie étaient présents (DDR, Agence Rurale, Bio Calédonia, Repair). Cette journée organisée par la GAB-NC fût l'occasion pour l'animatrice de présenter les missions de l'association Bio Calédonia aux porteurs de projets présents ce jour.

*Leur étude et sondage réalisés auprès de la population (producteurs et consommateurs), ont permis de mettre en évidence un manque de connaissances sur les signes de qualité, ainsi que sur la présence de producteurs en agriculture biologique en Province Nord*

À l'arrivée de la nouvelle animatrice en Province Nord, la direction de l'association a fait publier un article annonçant cette embauche. Grâce à cela, quelques semaines après, elle a été contactée par une professeure du Lycée Agricole Michel Rocard pour intervenir auprès des jeunes du BTS DARC2 qui devaient travailler sur l'agriculture bio de la zone VKPP dans le cadre de leur module M52 : Développement Local, Territoires et Systèmes Agraires, la classe était composée de 18 élèves.

Les différentes interventions dans cette classe ont permis :

- D'échanger sur les différents systèmes agricoles, afin de permettre aux élèves d'appréhender l'agriculture biologique, notamment pour ceux étant des enfants de producteurs conventionnels ;
- D'intégrer par la suite deux jeunes consommateurs au GL.

Ces nouvelles adhésions apportent des jeunes, futurs techniciens agricoles, motivés et mobiles au sein du Groupe Local de VKPP. Ils ont montré leur implication tout au long de l'année (Assemblée Générale de l'Association, mais aussi dans les GL et lors de la Fête de la Mandarine).

Une réunion d'information s'est tenue avec le MFR de Pouebo. Il y a un fort potentiel d'agriculteurs sur la zone VKPP. Grâce à cette intervention, 5 adhérents de plus sont attendus pour 2020. Une présence régulière est à maintenir sur place.

Le 24 Juin, l'animatrice a été contactée par le professeur d'éducation socioculturel du Lycée Agricole de Do Néva dans le cadre du projet « Slow food » des 2nd SAPAT, pour organiser une présentation de Bio Calédonia et de l'agriculture biologique en Province Nord. L'action s'est déroulée le 8 Juillet et a été complétée par des visites d'exploitations labellisées de la Côte Est à la Côte Ouest le lendemain. Les présentations et les échanges qui en ont découlé, pendant ces deux jours, ont permis aux élèves de découvrir l'agriculture biologique et de promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Le 9 août, une réunion a été organisée à la Mairie de Canala en association avec la Mairie, Arbofruits, la DDE-E, l'ADIE, et Wake Chaa. Ce

format multi-acteurs a permis de réunir un large public. Il permet de répondre aux nombreuses interrogations tant agricoles qu'administratives.

De cette réunion a pu émerger l'organisation d'une tournée avec l'ADIE au niveau des tribus de Kouaoua. Une réunion d'information s'est donc déroulée dans ce cadre à Wéru Pimé le 21 août.

Ensuite, sur la demande d'un adhérent plusieurs autres réunions ont été réalisées à Konoé Chaoué, tribu avec un potentiel très intéressant. Suite à ces réunions, plusieurs membres ont rejoint l'association.

À Maré, l'animateur est allé à la rencontre de 10 producteurs pour les informer et les sensibiliser à l'agriculture biologique.

*Un verger de letchis et une bananeraie, bananes Poingo, ont servi de support pour concrétiser la présentation théorique. Le lendemain, la visite de deux exploitations à Gohapin a permis d'appréhender d'autres cultures. Les visites ont permis de démontrer comment l'agriculture biologique impacte l'environnement et la diversité des cultures qu'elle recouvre. Les 2nd ont pu observer une caféière pour la première fois, et ont découvert les étapes de la récolte du café, du dépulpage, du séchage, de la torréfaction puis de la réduction des grains en poudre. La seconde visite leur a permis d'appréhender un système vivrier de polycultures.*

*Pour démontrer l'intérêt de la démarche initiée, nous pouvons souligner l'adhésion à Bio Calédonia de la professeure qui s'est engagée comme consommatrice*

## 2. Coordination territoriale de la certification biologique

### a) La gestion du système de certification et la défense du signe

#### Comité Territorial de Certification

Cette année, Six Comités Territoriaux de Certification (CTC) ont eu lieu avec 51 dossiers étudiés en 2019 (moyenne de 8,5 dossiers étudiés par séance).

Illustration 9 : Comité Territorial de Certification (CTC) 2011-2019

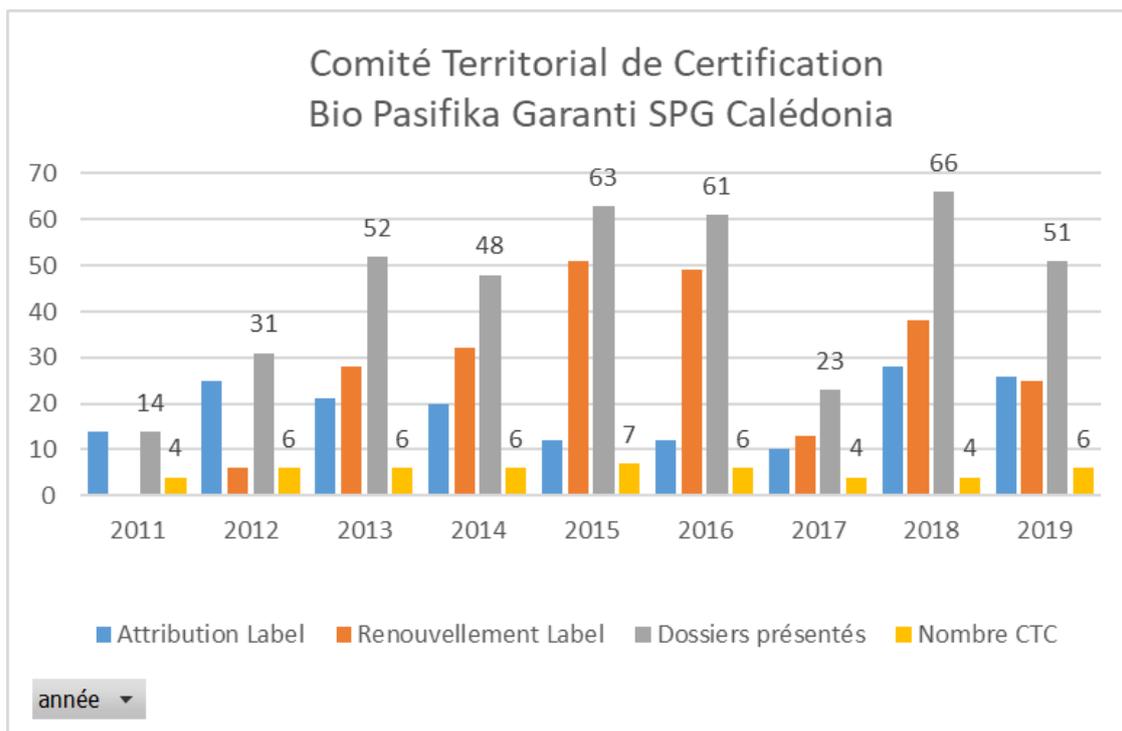
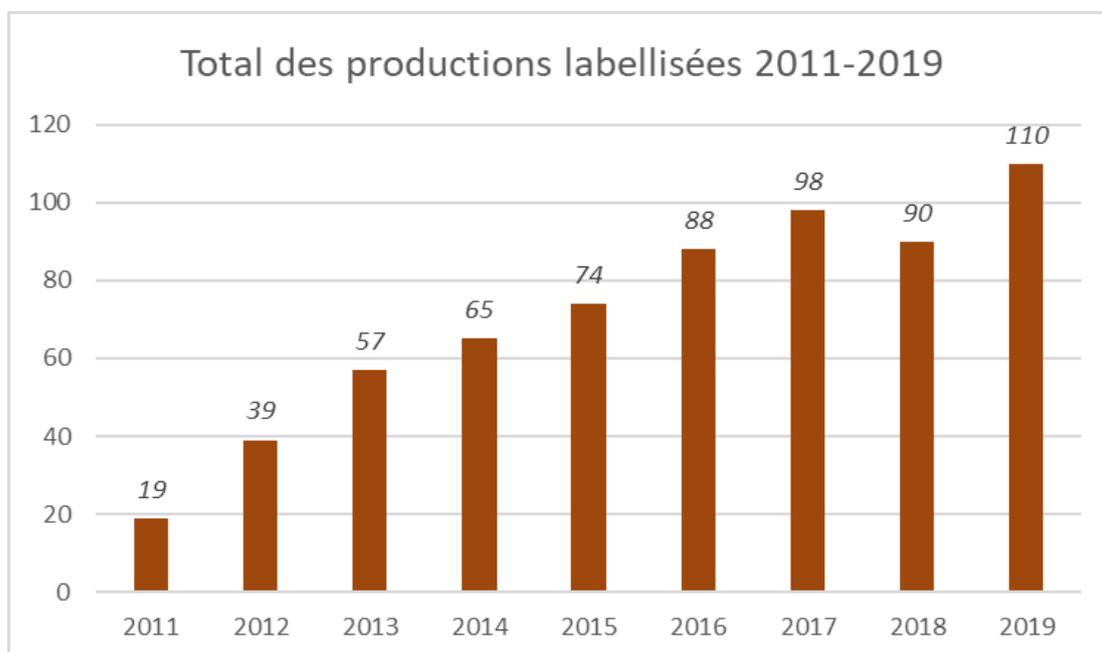
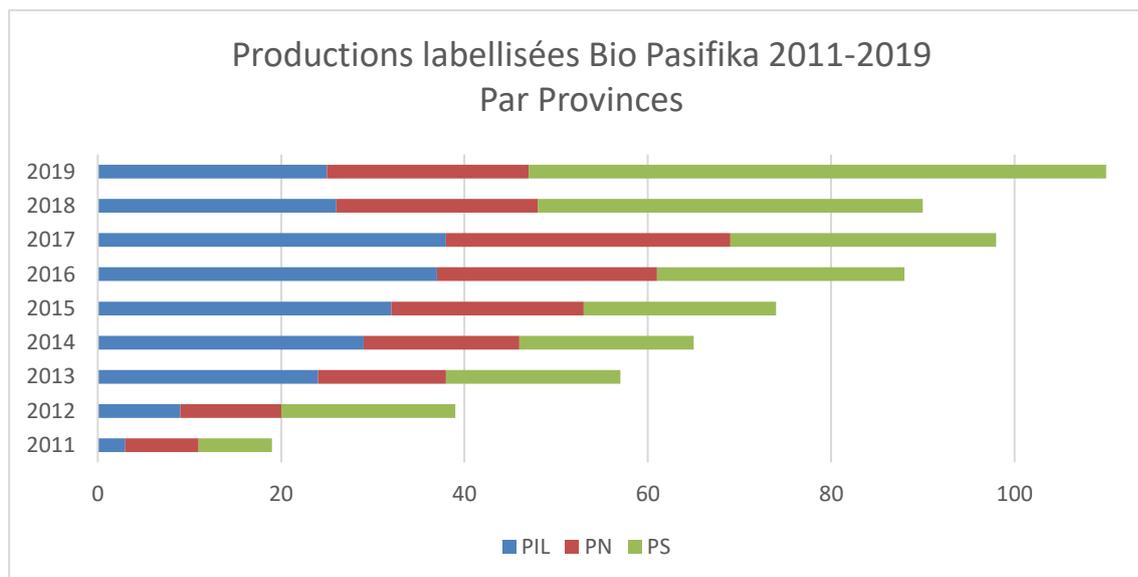


Illustration 10 : Productions labellisées Bio Pasifika



## Illustration 11 : Productions labellisées Bio Pasifika par Provinces



Le nombre de producteurs certifiés s'est maintenu autour d'une centaine, malgré 26 attributions du label à des productions sur l'année 2019. Cela s'explique entre autres par des producteurs vieillissants dans les îles, qui n'ont pas souhaité renouveler leur label, ou encore par des fins de validité des garanties qui n'ont pas pu être encore renouvelées dans le nord et dans les îles, à cause des ruptures dans l'animation. C'est en train d'être rattrapé progressivement.

**Réforme CTC :**

- 18 novembre 2018
- Composé de 3 collèges (producteurs, consommateurs, organismes qualifiés)
- Membres des collèges Producteurs et consommateurs tirés au sort lors du CTC

Le Comité Territorial de Certification a progressivement trouvé son rythme. Les retours des participants sont globalement très positifs et les adhérents de l'association sont enthousiastes de pouvoir participer à toutes les étapes de la procédure d'attribution du label. On observe ainsi une montée en compétences globales au sein des groupes locaux, les membres comprennent mieux les exigences sur les précisions et la cohérence des dossiers grâce à leur participation aux CTC.

Les organismes qualifiés (ADECAL, Agence Rurale, IAC, SIVAP) apportent des informations précieuses dans l'étude des dossiers et une neutralité bienvenue. De plus, leur présence assidue fluidifie nos relations avec les organismes dont ils sont issus. La participation aux CTC est très bonne et le quorum a toujours été atteint sans problème.

Un travail d'accompagnement des animateurs, par la direction et la coordination, a été mené pour répondre à des exigences toujours plus importantes sur la précision et la cohérence des dossiers envoyés au CTC.

**Comité de litige**

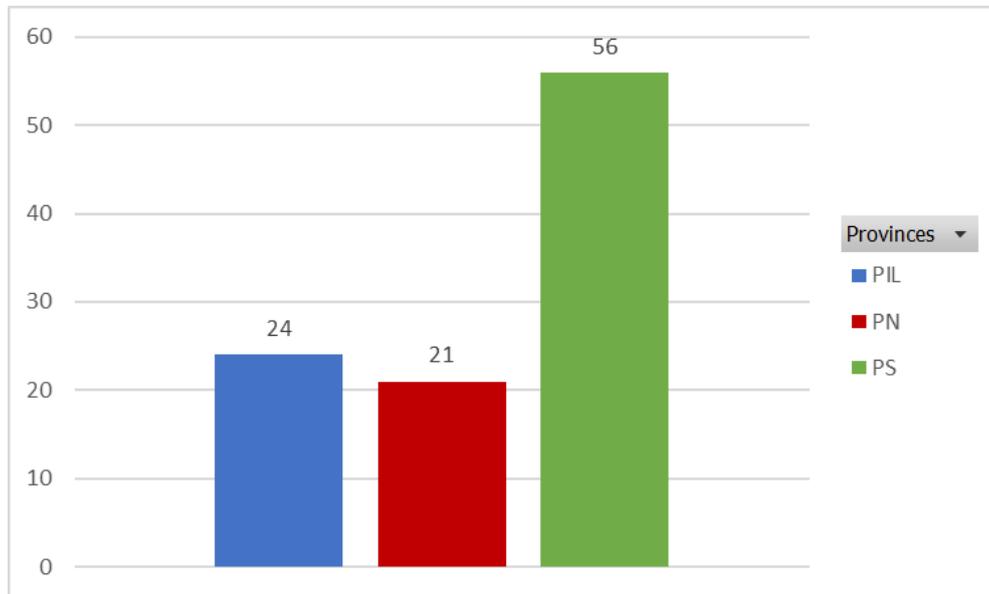
Le comité de litige s'est rassemblé une fois en 2019, sur saisie du GL de Païta, et a abouti à la résolution du litige.

Il a permis, en outre, de définir une nouvelle procédure pour la saisie du Comité de Litige ainsi qu'un ensemble de nouveaux formulaires permettant de la mettre en œuvre.

### b) Certifications

101 producteurs sont labellisés Bio Pasifika en 2019 (selon la liste publiée sur notre site [www.labelbiopasifika.nc](http://www.labelbiopasifika.nc), fin décembre 2019), sur l'ensemble du territoire.

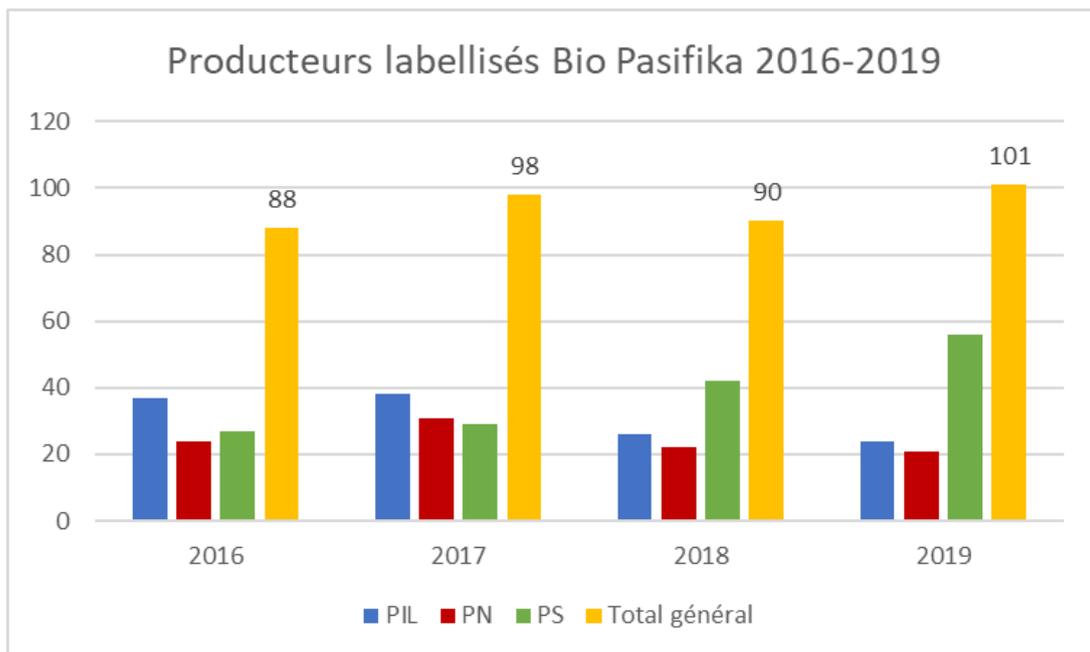
Illustration 12 : Producteurs labellisés par Provinces



En 2019, 101 producteurs sont labellisés, contre 90 en 2018 et 98 en 2017

En 2019, 1 producteur possède 3 ateliers labellisés Bio Pasifika, et 6 en ont 2.

Illustration 13 : Producteurs labellisés Bio Pasifika 2016-2019



On peut remarquer que la labellisation dans le sud continue d'augmenter régulièrement alors que celle des îles Loyautés et du Nord stagne. Nous pouvons, pour ces territoires corrélérer la dynamique avec la présence de salariés.

La province Sud se démarque donc par une forte progression du nombre de producteurs, très largement représentés par des installations ou des demandes de labellisation après des années de pratiques.

Les 2 autres provinces marquent encore un léger recul qui s'explique, essentiellement, par :

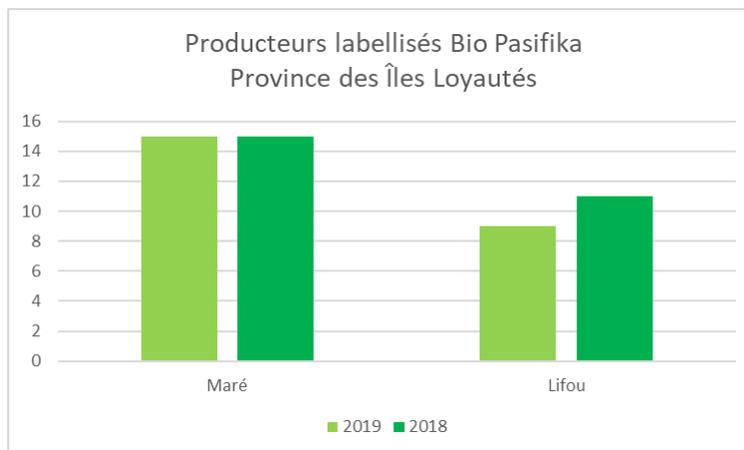
- Une dynamique d'animation « salariée », affaiblie par les baisses successives de leurs dotations provinciales,
- Le cycle des renouvellements des labellisations. Par exemple, à Ouvéa, tous les producteurs ont perdu leur garantie octroyée au bout de 2 ans. Fin 2018, plus aucun producteur d'Ouvéa n'est labellisé Bio Pasifika.
- Des difficultés, pour les membres des GL concernés, à se mobiliser de manière autonome.

Pour matérialiser cette réalité, l'exemple de la dynamique en cours sur la Province des Îles Loyautés est très symbolique.

L'animateur, basé à Maré, rappelons-le, a en 2019 couvert Lifou et Maré. Ouvéa n'a pas pu être accompagné cette année.

Ainsi, sur les 24 producteurs labellisés Bio Pasifika sur l'ensemble de la Province, 15 sont de Maré et 9 de Lifou

#### Illustration 14 : Exemple de la Province des Îles Loyautés



Ainsi, par rapport à 2018, en 2019 :

- **+ 33%** en province Sud (+14 labellisés),
- **- 5%** en province Nord (-1 labellisé),
- **- 8%** en province des Îles Loyauté (-2 labellisés).

Pour rappel, en 2018, la dynamique était

- **+ 45%** en province Sud (+13 certifiés),
- **- 29%** en province Nord (-9 certifiés),
- **- 32%** en province des Îles Loyauté (-12 certifiés).

#### c) Volumes de production

Les données sur les volumes de production sont issues des informations transmises par les adhérents / producteurs-transformateurs labellisés. Elles permettent d'avoir une approximation des volumes de production pour l'année 2019.

La production biologique s'évalue à 294 tonnes présentes sur le circuit marchand en Nouvelle-Calédonie contre 257 tonnes en 2018.

Une nouvelle enquête, mise en place en partenariat avec la DAVAR et l'ensemble des organismes de gestion des signes de Qualité – dont Bio Calédonia a été envoyé aux producteurs en début d'année 2019 pour affiner ces données de production et les intégrer dans le mémento annuel de statistiques agricoles.

2019 souligne la diversité de productions labellisées, même si la production totale demeure majoritairement d'origine végétale. 2018 a marqué l'arrivée en quantité des productions animales avec la viande bovine et plusieurs élevages de poules pondeuses. Les efforts réalisés en 2020 notamment sur les guides de lectures devraient concrétiser une augmentation de la production biologique d'origine animale.

### Illustration 15 : Volumes de productions par Provinces

<i>Productions (unités)</i>	Province Sud	Province Nord	Province des Îles Loyautés	Total
	2019	2019	2019	
Vanille verte (en kg)	30		1381	<b>1411</b>
Maraîchages (en kg)	123371	5585.5	2748	<b>131704,5</b>
Tubercules (en kg)	9269	8269	20375	<b>37913</b>
Fruits (en kg)	42556	13090	17340	<b>72986</b>
Café		129		<b>129</b>
Produits de la ruche (en kg)	5942	0	3840	<b>9782</b>
<i>Miel (en kg)</i>	5604			5604
<i>Pollen (en kg)</i>	167			167
<i>Cire (en kg)</i>	171			171
<i>Gelée Royale (en kg)</i>				0
Autres produits de la ruche (en litres)	2,2	0	0	2,2
<i>Vinaigre de miel (en litres)</i>				0
<i>Propolis (en litres)</i>	2,2			2,2
Essaims (unité)				<b>0</b>
Reine (unité)				<b>0</b>
Bovins (en kg)	10247			<b>10247</b>
Ovins (en kg)	25			<b>25</b>
Sirop (en litres)	295			<b>295</b>
Confiture (en kg)	177			<b>177</b>
Infusion (en kg)				<b>0</b>
Savon (en kg)	580			<b>580</b>
Œufs (en douzaine)	27111			<b>27111</b>
Essence de niaouli (en litres)	181			<b>181</b>
Eau florale (en litres)				<b>0</b>
Huiles (en litres)	13			<b>13</b>
Fleurs coupés (tige)	6210			<b>6210</b>
Feuillages (botte)	350			<b>350</b>
Pains (unité)	10700			<b>10700</b>
Chocolat (en kg)	1644			<b>1644</b>

## Illustration 16 : comparatif 2018/2019

Productions	Total 2019	Total 2018	Rappel 2017	Évolution en % (2019/2018)
Maraîchage (kg)	<b>131 704</b>	125 525	104 220	+5 %
Fruits (kg)	<b>72 986</b>	45 938	47 660	+ 59%
Tubercules (kg)	<b>37 913</b>	34 607	36 270	+10%
Vanille verte (kg)	<b>1 411</b>	905	1 140	+56 %
Café	<b>129</b>	-	-	-
Miel et produits dérivés (kg)	<b>9782</b>	6 718	10 390	-17%
<b>Viandes (poids vif kg)</b>	<b>10 272</b>	12 280	1 440	-17%
Pains (1 unité =0.5 Kg)	<b>10 700</b>	23 000	4 500	-7%
Sirops (L)	<b>295</b>	0	360	
Chocolat (kg)	<b>1 644</b>	1 000		+ 64%
Confiture (kg)	<b>177</b>	160		+11%
Infusion (kg)		33		
Savon (kg)	<b>580</b>	365		+59%
<b>Œufs (unité)</b>	<b>325 332</b>	<b>102 087</b>		
<b>Soit estimation en kg</b>	<b>19 521</b>	<b>6 125</b>		+ 219%
Essaims (unité)		145		
Reine (unité)		240		
Essence de niaouli (L)	<b>181</b>	<b>168</b>		
<b>Soit estimation en kg</b>	<b>181</b>	<b>168</b>		+8%
Huiles (L)	<b>13</b>	<b>37</b>		
<b>Soit estimation en kg</b>	<b>13</b>	<b>37</b>		-65%
Fleurs coupés (tige)	<b>6210</b>	500		+1142%
Feuillages (botte)	<b>350</b>	300		+17%
<b>Total</b>	<b>297 308,5</b>	<b>257 239</b>	<b>209 640</b>	<b>+16 %</b>

Selon les données prises en compte, la production biologique Bio Pasifika en 2019 a progressé de 16% par rapport à 2018.

Les productions en hausse sont plus particulièrement les oeufs, la vanille verte, et les fruits.

La demande en œufs bio représente un moteur de l'installation. Les premières installations montent actuellement en volume ce qui explique l'augmentation (+219%) de la production.

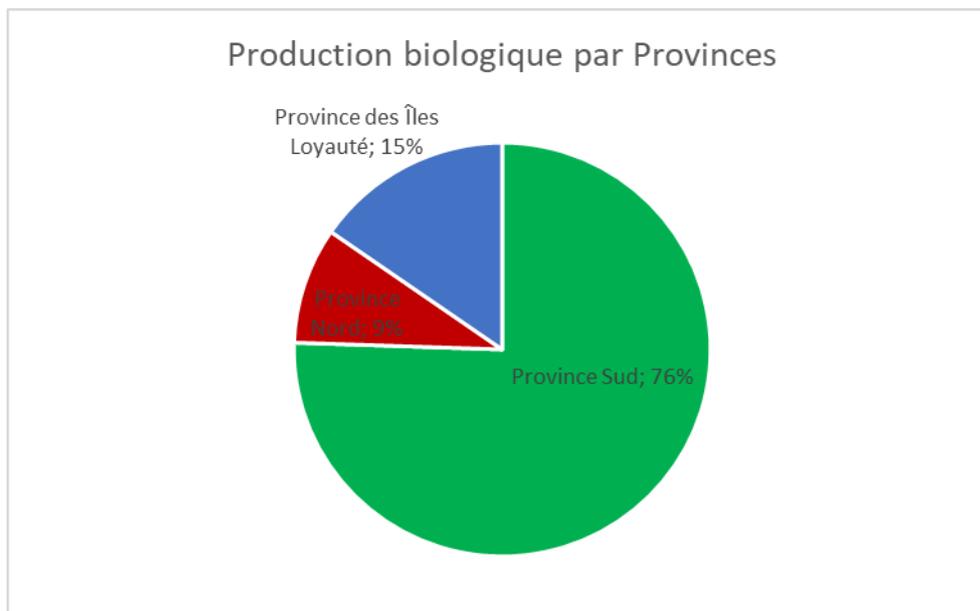
Les productions en baisse sont le miel, la viande bovine.

Les productions en baisse résultent de difficultés rencontrées par les producteurs. La diminution de production de viande bovine répond à une volonté de l'éleveur qui représente aujourd'hui la quasi-totalité de la production bio. Il a souhaité renouveler une partie de son cheptel. En 2020, nous devrions pouvoir convertir certains éleveurs bovins grâce à la mise en place d'un guide de lecture pour la filière.

Comme le montre le graphique suivant, la part de chaque province est 2019 est la suivante :

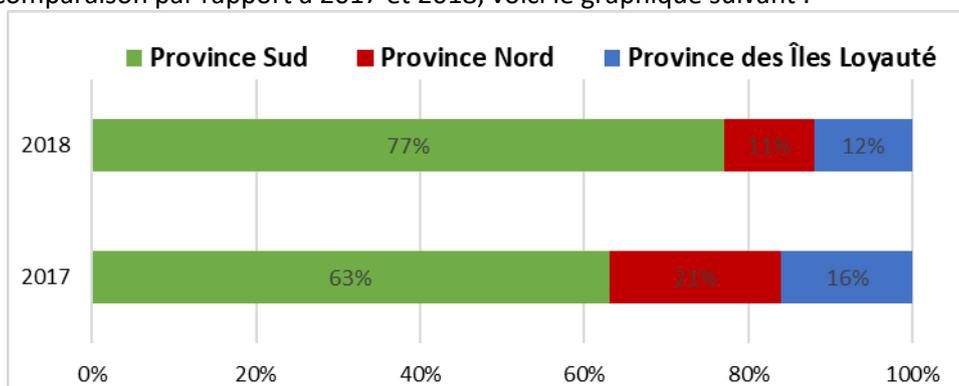
- Province Sud : 224 551 kg,
- Province Nord : 27 073 kg,
- Province des Îles Loyauté : 45 684 kg.

Illustration 17 : Production biologique par Provinces



La province Sud pèse pour 76% de la production globale labellisée Bio Pasifika ; la province Nord pour 9% et la province des Îles Loyauté pour 15%.

À titre de comparaison par rapport à 2017 et 2018, voici le graphique suivant :



La Province Sud continue d'augmenter son nombre de producteurs labellisés et son volume de production. La Province Nord se relançant, les volumes de productions biologiques devraient retrouver un niveau significatif dès 2020.

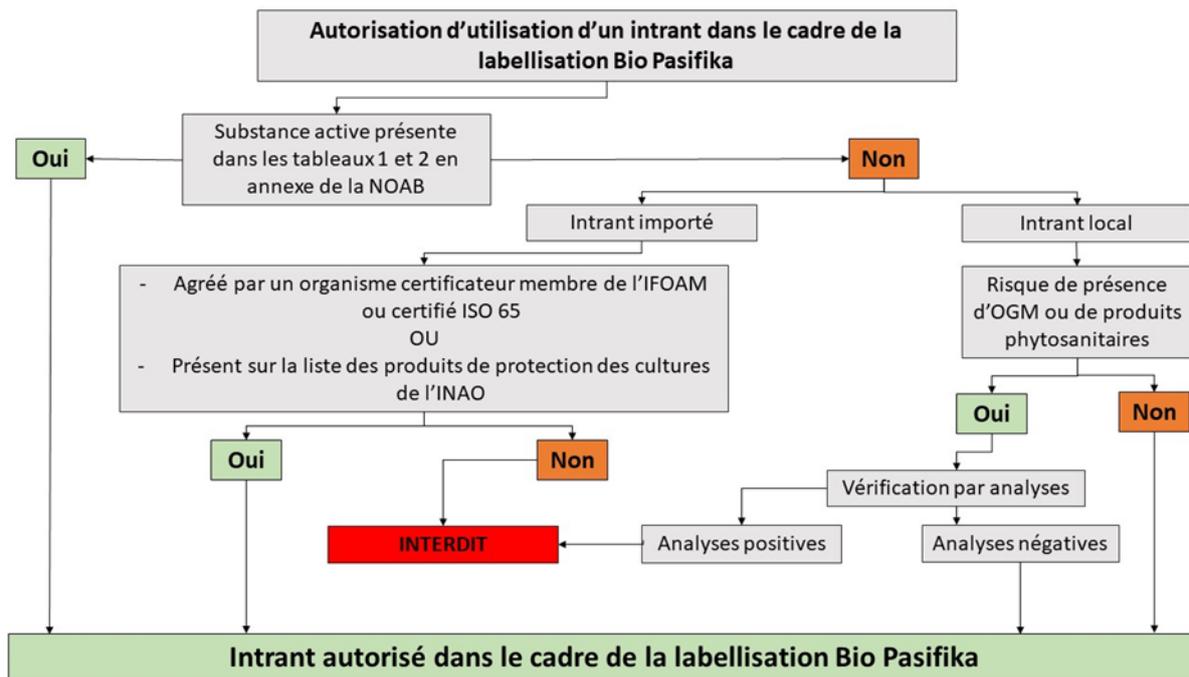
#### d) Mise à jour de la liste des intrants autorisés

La liste des intrants est mise à jour et publiée régulièrement sur notre site internet (<http://labelbiopasifika.nc/>).

Le travail de précision sur l'autorisation des intrants dans le cadre de la labellisation Bio Pasifika s'est poursuivi, à travers de nombreux échanges avec les partenaires locaux, mais aussi avec nos homologues en métropole et à l'étranger.

De nouvelles procédures ont été validées en CA, qui viennent compléter les règles existantes. Le schéma ci-dessous propose de les synthétiser.

Illustration 18 : Procédure d'autorisation de l'utilisation d'un intrant



La liste des intrants est mise à jour régulièrement selon les demandes des importateurs, des fabricants et des producteurs. Elle est disponible sur notre site internet et sur demande auprès de l'équipe salariée.

### e) Certification par tiers

Les différents échanges avec l'AFNOR, avec des organismes de certification par tiers en France, lors de la mission Tech&Bio 2019 ; et avec la POETCom ont permis d'avancer sur les possibilités de proposer aux producteurs un système d'attribution du label Bio Pasifika par contrôleur indépendant, pour les cas de figure auxquels le SPG ne pourrait pas répondre.

Les conclusions sont qu'un système de certification par tiers serait très complexe et long à mettre en place sur la NOAB en Nouvelle-Calédonie, pour des raisons d'homologation et de reconnaissance internationale.

La solution la plus réalisable pour la POETCom serait de faire intervenir un contrôleur externe indépendant comme prestataire pour réaliser les inspections et que l'instance de délivrance du label, quel que soit le modèle d'inspection choisi (SPG ou contrôleur indépendant), reste le CTC.

Cette possibilité, dénommée « SPG+ », est actuellement étudiée par la POETCom qui doit revenir vers nous rapidement pour une mise en place courant 2020.

Illustration 19 : Focus Tech&Bio 2019, La Calédonie Agricole n°166

# L'ACTU

## Tech&Bio, le bio est dans la place

Organisé tous les deux ans par les Chambres d'agriculture, le salon Tech & Bio se déroulera les 18 et 19 septembre 2019, à Bourg-lès-Valence dans la Drôme, au lycée agricole du Volant.

Le salon agricole international des techniques bio et alternatives, Tech&Bio, est le salon où il faut être. Démonstrations en plein champ, spécialistes mondiaux de l'amont et de l'aval, conférences et ateliers... C'est le seul salon européen à rassembler un public professionnel large et complémentaire qui travaille en synergie : agriculteurs bio et non bio, techniciens, experts, chercheurs...



« Ce salon est unique en son genre, explique Olivier Durant de la Chambre d'agriculture de la Drôme. Nous l'avons créé en 2007, chez un exploitant bio et, depuis, il est devenu une référence en la matière. » Sa particularité ? « La démonstration de matériels, de techniques, alliée à des conférences sur les dernières recherches en cours, données par les plus grands experts internationaux. » Une délégation de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie est ainsi allée à la rencontre des organisateurs du salon en 2017 et a décidé d'y participer.

### UN SALON TECHNIQUE

Tech&Bio représente l'opportunité unique de découvrir l'ensemble des nouvelles techniques de production biologique et alternative. Il s'adresse à tous les professionnels concernés par l'agriculture : agriculteur engagé en agriculture biologique ou non, enseignant, étudiant, chercheur, conseiller... « Nous parlons exclusivement technique, précise Olivier Durant. Mais toutes les techniques, des chevaux aux robots, en privilégiant bien sûr l'innovation. » Nouvelles techniques, opportunités de diversification,

organisation collective, organisation de filières... L'innovation est l'essence même de Tech&Bio.

### UNE OPPORTUNITÉ POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

« L'agriculture bio en est à ses débuts en Nouvelle-Calédonie, développe Olivier Durant. Et le pays n'a pas les moyens de conduire ses propres recherches. Participer à Tech&Bio permet d'avoir accès aux nouveautés, aux innovations ; de les tester in situ... Cela va permettre à l'agriculture bio locale de gagner beaucoup de temps. »

## TECH&BIO, C'EST...

### > 100 démonstrations

Sur plus de 15 ha, des démonstrations en plein champ de techniques de production dans tous les secteurs d'activité, avec des experts sur le terrain, garants de l'innovation, de la performance et de la pertinence des techniques.

### > 120 conférences et ateliers

Un programme ambitieux créé avec des experts nationaux et internationaux reconnus, des témoignages, des thématiques concrètes centrées sur les techniques de production et de commercialisation.

### > 350 exposants

Des spécialistes de France et d'Europe, de l'amont et l'aval : fertilisants, énergie, phytosanitaire, semences, intrants, protection des cultures, matériels.

### > 100 % des productions représentées

Les principales productions végétales : les grandes cultures, la viticulture, l'arboriculture, les légumes, les plantes à parfum aromatiques et médicinales sont réunis sur un seul site bio.

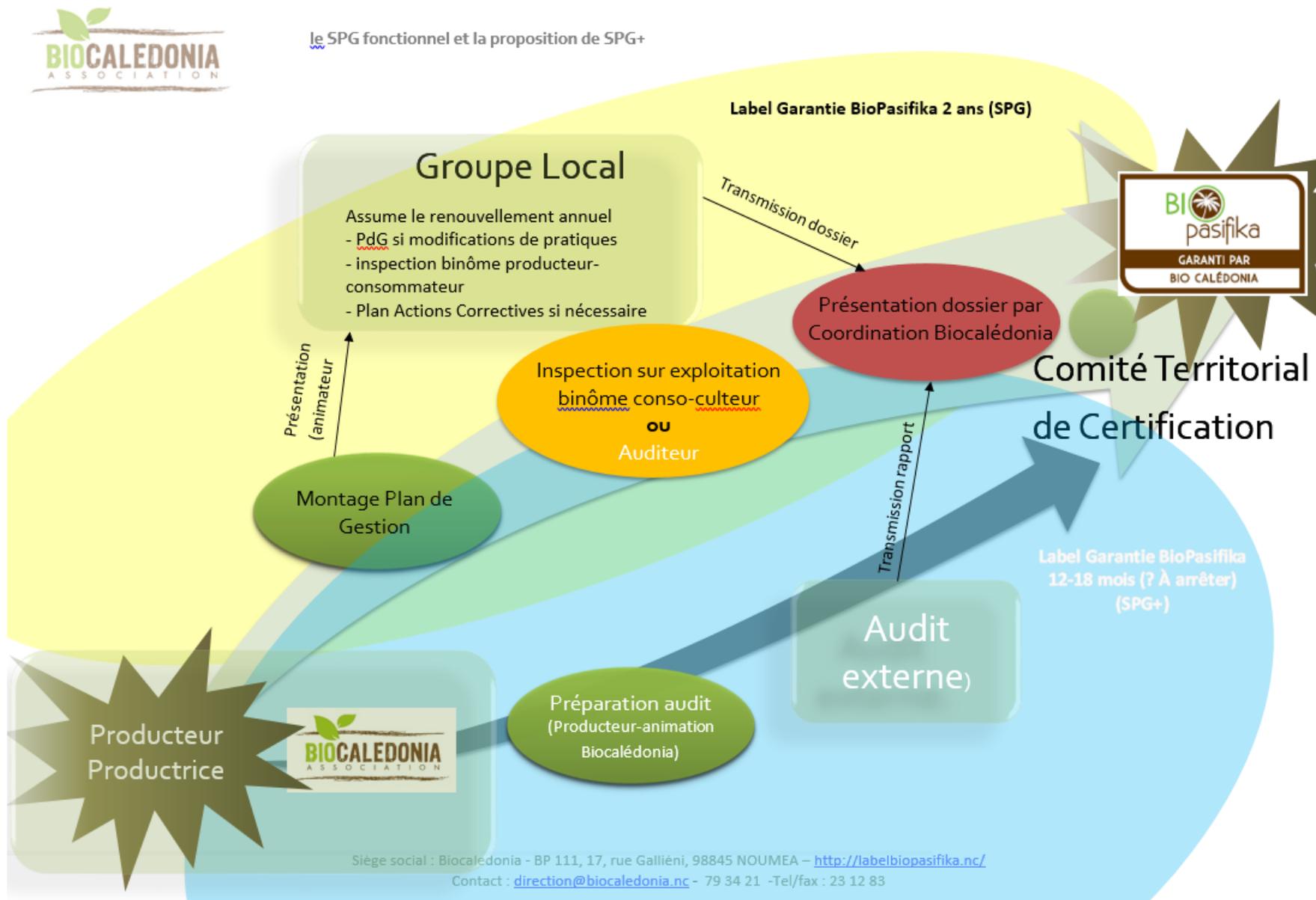
### > Les principales productions animales : monogastriques et polygastriques.

### > 19 000 visiteurs attendus

Fréquentation grandissante du salon Tech&Bio devenu une référence en Europe.



Illustration 20 : Système de labellisation SPG+



## f) Guide de lecture

### Guide de lecture apicole :

À la suite de plusieurs résultats d'analyses de cire effectués chez des apiculteurs labellisés ou en cours de labellisation, en contradiction avec les exigences de la NOAB, un groupe de travail composé des apiculteurs labellisés a été monté pour expliciter les règles sur la qualité des cires dans le cadre de la labellisation Bio Pasifika.

Ce groupe de travail a décidé de mener une campagne de prélèvements de cires d'opercule et de brèches chez tous les apiculteurs labellisés afin de faire un état des lieux clairs sur la qualité des cires bios en Nouvelle-Calédonie en novembre 2019.

Des règles ont ensuite été édictées sur les conditions d'acceptabilité des cires d'opercule et de brèches. Ces règles seront intégrées au guide de lecture apicole dans le cadre de sa révision en 2020.

## 3. Formation à l'inspection

Un chantier conséquent sur la formation des inspecteurs a été mené conjointement avec l'équipe salariée et l'AFNOR, ce point ayant été identifié comme un des leviers clés d'amélioration du système participatif de garantie.

Ce travail a abouti à la révision des supports de la formation et à la création d'animations, mais aussi de questionnaires d'évaluation des acquis et de satisfaction des participants, qui ont pu être mis en œuvre lors de la session de décembre. Les retours sont très positifs.

Un kit de l'inspecteur a été créé afin de centraliser tous les documents nécessaires lors des inspections, en complément de la NOAB. Celui-ci contient :

- Mémo de la procédure de certification
- Mémo des points d'attention par filière
- Les documents que le producteur doit fournir en inspection
- Les règles qui précisent la NOAB : semences, brûlis, guide de lecture apicole
- Liste des intrants autorisés

Il sera amené à évoluer selon les retours et les besoins exprimés.

Quatre sessions de formation à l'inspection ont eu lieu en 2019 à Boulouparis, Mare, Tomo et Bourail, permettant de former 52 nouveaux inspecteurs sur les 3 provinces (les adhérents de la Province Nord ont été très mobilisés sur la session de Bourail).

### Illustration 21 : Formations à l'inspection SPG



Ce travail sur la formation des bénévoles sera poursuivi en 2020, avec une volonté d'intégrer une notion de régularité dans la formation des inspecteurs.

L'objectif est d'assurer une homogénéité dans la compréhension du référentiel et des documents qualité à travers le territoire, par des rassemblements réguliers des inspecteurs pour échanger sur les difficultés qui peuvent être rencontrées lors des inspections et les accompagner au mieux dans leurs responsabilités.

## 4. Partenariat Régional : la POETCom

Au-delà des échanges réguliers avec la POETCom, Jim Pierce, nouveau coordinateur de la POETCom, et Karen Mapusua, vice-présidente de l'IFOAM et responsable du secteur des ressources foncières à la CPS, se sont déplacés en Nouvelle-Calédonie fin novembre pour travailler avec les acteurs locaux.

Illustration 22 : Visite de Jim Pierce et Karen Mapusua, novembre 2019



Cette mission a donné lieu à :

- 2 jours de travail avec les équipes salariées et élues de Bio Calédonia
- Participation à un CA de Bio Calédonia en présence de l'animateur territorial PROTEGE
- Visite de 2 exploitations labellisées Bio Pasifika
- Réunion avec l'AFNOR pour la mise en place d'un système de labellisation par contrôle indépendant
- Réunion avec l'Agence Rurale

Cette visite a permis d'éluder de nombreux points liés à la gouvernance de la NOAB ainsi que sur des sujets techniques (élevage, apiculture, cosmétiques, intrants, semences, traçabilité...).

## 5. Les actions de partenariat

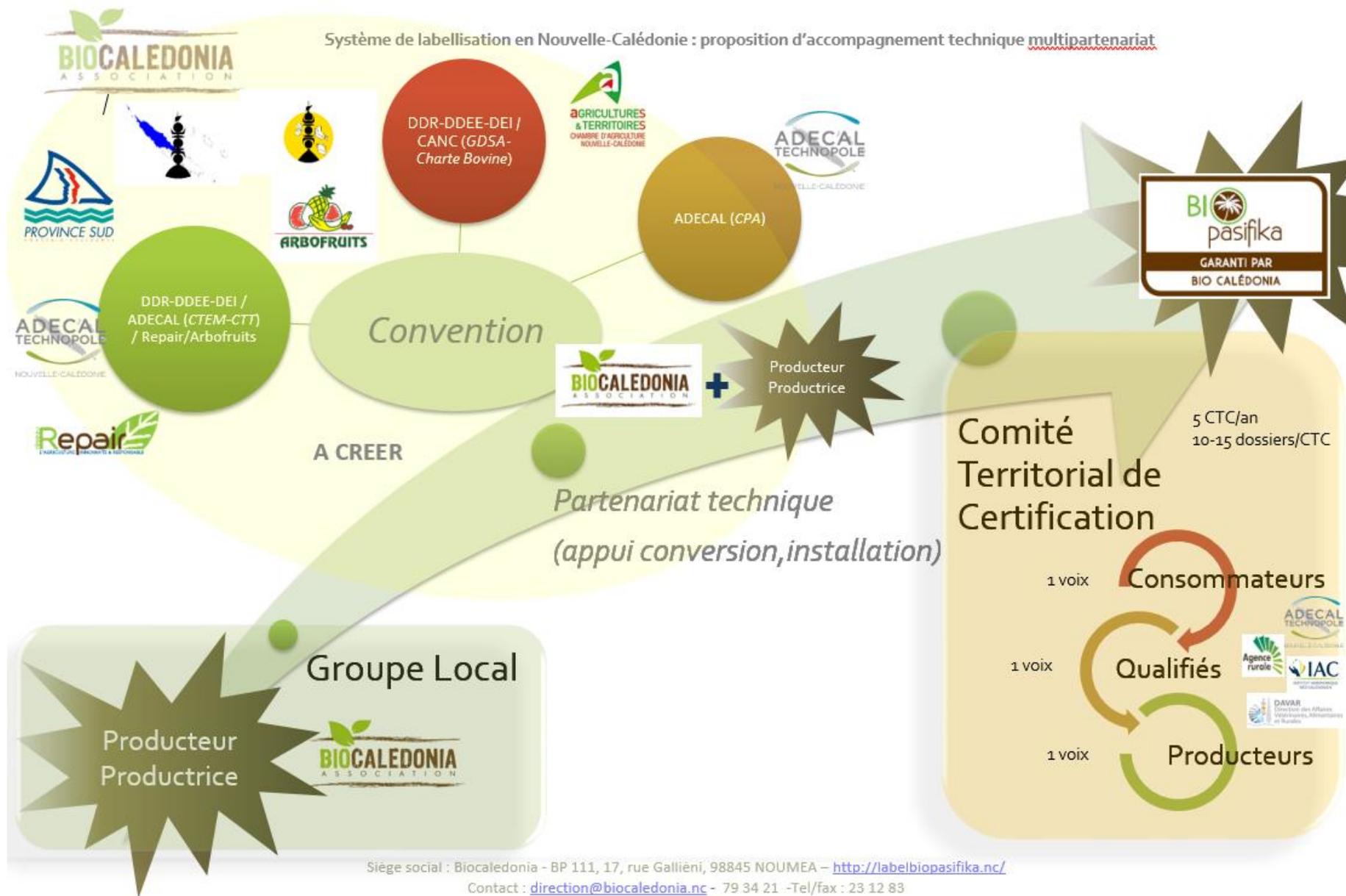
Comme depuis quelques années, Bio Calédonia multiplie les partenariats et les actions concertées.

À noter plus particulièrement cette année :

- Accompagnement des structures partenaires pour répondre aux interrogations au niveau technique, au niveau réglementaire, ou participer au développement des filières (Fruits et Légumes, Viandes) ou de formation notamment. Cela s'est concrétisé en 2019 par plus de 60 rendez-vous et réunions extérieures.

Une nouvelle convention permettra en 2020 à nos adhérents de bénéficier d'un accompagnement technique spécifique. En s'appuyant sur un partenaire technique dédié à son atelier, le producteur adhérent pourra obtenir un suivi technique régulier. Celui-ci n'occulte pas les échanges que les producteurs organisent entre eux directement.

Illustration 23 : Convention tripartite (producteur adhérent, Bio Calédonia, partenaire technique)



- Accompagnement du plan AGRINNOV – *déployons l'agriculture biologique*, et de sa mise en œuvre. Bio Calédonia est membre du COPIL et du COTECH de ce plan,

Illustration 24 : AGRINNOV



« Cela fait dix ans que l'agriculture biologique existe en Nouvelle-Calédonie ; nous avons aujourd'hui besoin de passer à la vitesse supérieure. Et pour cela, il est important de faire un point, tous ensemble.

**FRANCK SOURY-LAVERGNE,**  
ÉLU DE LA CHAMBRE  
D'AGRICULTURE ET MEMBRE  
DE BIOCALÉDONIA

## FORUM

# Agrinnov,

## vos rendez-vous pour une agriculture durable

**Protéger durablement les cultures et développer l'agriculture biologique : voilà les deux priorités du forum Agrinnov. Tous les acteurs de l'agriculture sont invités, pour construire ensemble, des plans d'action ancrés dans la réalité. Rendez-vous les 21, 25, 26 et 27 mars.**

**D**es agriculteurs qui n'arrivent pas à se lancer dans le bio, une réglementation sur les phytosanitaires imparfaite, des consommateurs insatisfaits... Face à ces constats, Agrinnov veut agir. En mars, ce forum sans précédent réunira tous les acteurs désireux de s'investir autour de ces deux thématiques clés : la protection des cultures et le développement de l'agriculture biologique qui, aujourd'hui, stagne en Nouvelle-Calédonie. Des tables rondes seront organisées entre petits groupes de volontaires, afin d'élaborer des propositions d'actions pour la suite. Jean-Christophe Niaoutou, élu à la Chambre d'agriculture et membre du réseau Repair qui agit pour une agriculture innovante et responsable, sera au rendez-vous : « Il y a des agriculteurs comme moi, en agriculture responsable, qui souhaitent passer en agriculture biologique pour une partie de leur production. La question est : comment fait-on ? Ce n'est plus de la philosophie, là : on est dans du concret ! » L'objectif est de pouvoir ensuite rédiger des « livres blancs » pour chacune des deux thématiques, en se gardant bien de tomber dans l'inventaire à la Prévert, souligne Clément Gandot, directeur technique de la Chambre d'agriculture : « Nous voulons identifier une dizaine de leviers par thématique, qui seront déclinés en actions précises, et surtout, faisables dans notre contexte humain et économique ». Mais



avant cela, un important travail préliminaire doit être réalisé.

### DU CHAMP À L'ASSIETTE

Car pour avancer efficacement, il faut comprendre d'où l'on part. Jusqu'à mi-février, des bureaux d'études sont allés ainsi à la rencontre de différents acteurs, de toutes les filières et sur tout le territoire, pour discuter de leur situation sans tabou : quelles sont les pratiques actuelles ? Quels impacts au niveau de la santé et de l'environnement ? Quelles sont

les attentes du monde agricole ? Quelles de la société civile ? L'idée est d'aller « du champ à l'assiette », de véritablement écouter ce que chacun a à dire.

Cet état des lieux est réalisé avec l'appui de spécialistes extérieurs. Coleacp (Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique) est ainsi chargé du diagnostic « produits phytosanitaires » : il s'agit d'un organisme financé par l'Union européenne, dont la mission est d'accompagner le développement de l'agriculture dans les pays d'Asie, des Caraïbes et du Pacifique, tout en



La Calédonie AGRICOLE - FÉVRIER / MARS 2019

respectant les normes UE, afin de garantir l'accès de ces pays au marché européen. L'avantage : d'une part, l'organisme connaît la réglementation européenne sur le bout des doigts ; d'autre part, ses spécialistes savent concilier ces règles avec les réalités et problématiques des pays tropicaux.

### PRODUIRE PLUS, PRODUIRE MIEUX

Côté bio, c'est la Chambre d'agriculture de la Drôme qui s'occupe du diagnos-

tic. Logique : l'agriculture biologique atteint 30 % dans ce département. Sur-tout, le salon professionnel Tech&Bio y est organisé : 18 500 agriculteurs réunis autour des dernières innovations et techniques de l'agriculture biologique... dont 60 % de producteurs conventionnels. « Les sources de motivation pour faire du bio sont très diverses selon les agriculteurs. Ce qui compte avant tout, c'est de décloisonner toutes les formes d'agriculture », note Clément Gandot. Les constats révélés par ces enquêtes serviront ensuite de base aux débats du

forum Agrinnov de mars. Réunir phytosanitaire et bio dans un même événement : contradictoire ? Plutôt complémentaire, résume Jean-Christophe Niaoutou : « Nous ne pouvons pas vivre uniquement du bio, car il faut pouvoir produire du volume. Mais nous ne pouvons pas vivre uniquement du conventionnel non plus. Jusqu'ici, nous étions plutôt dans une situation d'affrontement, dans une impasse. Il faut absolument se mettre autour de la table, et discuter sereinement de ce que nous voulons, tous, pour l'avenir ».



## LES PROPOSITIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- 1 Renforcer l'accès de la Nouvelle-Calédonie et de ses agriculteurs aux intrants utilisables en agriculture biologique :**
  - > Développer une filière locale de fertilisants d'amendements (soutien, gestion de la question des métaux lourds, accès aux gisements, etc.) ;
  - > Développer une capacité locale de production de matériel végétal et renforcer son accès (semences, plants maraichers et fruitiers, vitro-plants, etc.) ;
  - > Développer une production locale d'alimentation animale biologique, via notamment une production céréalière biologique ;
  - > Développer les capacités de production de souches animales (covoires multi-espèces) ;
  - > Créer un dispositif spécifique et facilité d'homologation et d'importation des PPUA utilisables en bio.
- 2 Développer la production biologique :**
  - > Identifier et capitaliser les pratiques biologiques des agriculteurs ;
  - > Créer des référentiels technico-économiques locaux ;
  - > Inciter aux démarches collectives et de mutualisation (matériel, techniciens, etc.) ;
  - > Prioriser l'accès à certains fonciers spécifiques ;
  - > Créer des outils pour faciliter la conversion, notamment des exploitations d'une certaine taille.
- 3 Organiser la filière planification, collecte, stockage, transformation et mise en marché :**
  - > Développer les capacités de collecte, stockage et mise en marché ;
  - > Développer un service de planification permettant de conseiller les agriculteurs sur leurs spéculations ;
  - > Mettre en place des moyens adaptés aux contraintes de l'agriculture biologique (dont la traçabilité) ;
  - > Développer les outils de transformation ;
  - > Approfondir la connaissance des différents marchés pour l'agriculture biologique ; structurer les marchés et planifier la production pour y répondre ;
  - > Mettre en place des dispositifs de différenciation des produits biologiques tout au long de la chaîne, renforcer la traçabilité ;
  - > Élaborer un plan « cantine bio et locale » ;
  - > Rendre l'approvisionnement en produits biologiques juridiquement possible.
- 4 Déployer des soutiens publics adaptés :**
  - > Favoriser l'accès à l'emprunt bancaire et aux aides provinciales pour les nouveaux entrants ;
  - > Développer le système d'aides aux intrants, notamment pour la production locale de fertilisants, d'amendements et de semences ;
  - > Réviser le système actuel d'aides à la production biologique (différenciation selon production, surfaces, etc.), en particulier à la conversion ;
  - > Encourager l'approvisionnement de la restauration collective, via un soutien à l'achat de produits biologiques locaux ;
  - > Améliorer la recherche - expérimentation - appui technique, via un audit des financements (adéquation moyens/affectation).
- 5 Mettre en place un observatoire et une communication adaptée à la filière biologique :**
  - > Améliorer la connaissance de la production, des marchés, des importations et exportations ;
  - > Conditionner les aides à des remontées d'information ;
  - > Élaborer un programme de communication à destination de la production et de l'aval.
- 6 Adapter la réglementation et le contrôle :**
  - > Proposer à la CPS (Communauté du Pacifique) des actions d'évolution de la Pacific Organic & Ethical Trade Community et de sa gestion de la norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB) ;
  - > Consolider la NOAB, via notamment l'édition de guides de lecture ;
  - > Finaliser l'accès à la certification par tiers en complément de l'offre actuelle qui doit continuer à se professionnaliser ;
  - > Améliorer la compatibilité des règles de biosécurité au développement de l'agriculture biologique ;
  - > Faire appliquer la réglementation sur la communication sur la certification et le terme « bio » ;
  - > Renforcer et contrôler la traçabilité des produits biologiques.

agrinnov<sup>NC</sup>

La Calédonie AGRICOLE - JUIN / JUILLET 2019

L'association a fortement été mobilisée dans la préparation et l'organisation du forum Agrinnov. Une table ronde a eu lieu dans chaque province avec les agriculteurs labellisés Bio Pasifika afin d'effectuer le diagnostic préparatoire et de préparer les contenus des ateliers du forum. L'équipe salariée et les élus ont aussi été sollicités en dehors de ces tables rondes, notamment dans le cadre du diagnostic préalable.

L'équipe salariée comme les adhérents ont largement participé aux échanges, partageant leur expérience et les difficultés rencontrées pour la production et la commercialisation de produits bios en Nouvelle-Calédonie. Ils ont été forcés de proposition sur les solutions à mettre en œuvre pour un développement de la Bio sur notre territoire.

Les ateliers et débats qui les ont animés ont permis de poser un 1<sup>er</sup> diagnostic sur la filière agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie. De nombreux freins ont été soulignés pour le développement de la filière sur le territoire (du matériel végétal nécessaire pour installer son exploitation aux différents segments de marchés et leurs outils de transformations ou de collecte).

Le livre blanc a été présenté lors de la Foire de Bourail et la mise en œuvre d'actions devrait démarrer en 2020.

- Participation aux réunions sur le 11<sup>ème</sup> FED (PROTEGE).

L'association a été fortement mobilisée dans le cadre du projet PROTEGE, sur l'identification des besoins et la rédaction des fiches actions.

De plus, certaines actions recensées et validées seront portées par l'association, à l'instar de la rédaction de guides de lecture sur les filières animales. La coordination a préparé ce travail en 2019, notamment avec les acteurs de la Charte Bovine, et sera fortement mobilisée sur ces sujets en 2020. Les autres fiches actions vont probablement impacter le travail des animateurs aussi.

Bio Calédonia s'associe aux acteurs du territoire pour participer à lever les freins du développement de la filière. Les actions identifiées dans le cadre du projet forment des leviers d'opportunités pour consolider la filière. Elles reprennent ainsi quelques éléments soulignés à travers le forum Agrinnov.

En 2020, le déploiement du projet devrait permettre à Bio Calédonia de ne plus agir seule au nom de l'agriculture biologique.

- Participation à la définition Plan Action Economique 2020-2025

En Octobre, Bio Calédonia a été invité par la Province Nord pour participer à la définition du Plan d'Action Economique 2020-2025 sur le volet agricole et la planification des actions à mettre en place.

Cette invitation démontre la solidité du partenariat avec la Province Nord et sa direction dédiée, DDE-E.

En outre, l'antenne DDE-E de Canala est un partenaire très impliqué localement. En effet, la communication est bien établie et les relations sont fonctionnelles. En effet les techniciens n'hésitent pas à parler de la possibilité d'un agriculteur de rentrer dans l'Agriculture Biologique, ou encore d'apporter des renseignements à l'animation. Cela permet de prospecter les agriculteurs ayant le bon profil.

- Participation aux journées organisées par nos partenaires

#### *COTECH Vanille*

Sur 2019, l'animateur présent sur la Province des Îles Loyautés a réalisé un travail d'information au domicile de 5 producteurs de Lifou sur les procédures de labellisation Bio Pasifika. Travail identique par l'intermédiaire des élus CANC de Lifou au niveau de l'UCPA avec un groupe de 15 producteurs.

#### *Permatour (tour de la Calédonie organisé par Male'va sur le principe du Woofing)*

Informée par le biais d'un média, une émission de radio, l'animatrice a pu contacter les personnes en charge de l'organisation du Permatour. Le projet permet de répondre à certaines problématiques que nous constatons dans le nord. En effet, les adhérents de la Province Nord sont majoritairement âgés et ont du mal à trouver de la main d'œuvre. Certains d'entre eux rencontrent des problèmes de santé qui impactent la relance de leur activité. Le Permatour a permis des échanges de service, travail en échange du gîte et du couvert. Nos adhérents ont pu également bénéficier d'échanges de semences fertiles et diversifiées.

Ce fut un vrai succès à renouveler en 2020. Le partenariat avec Male'va demande à être renforcé localement, mais aussi au niveau de l'ensemble du Territoire.

#### *Agritour (journée organisée par la Chambre d'Agriculture autour de plusieurs ateliers élevage/production végétale)*

L'association a été conviée par la CANC pour participer à l'Agritour en Province Nord qui s'est déroulé sur 4 jours :

- Houailou (4 sept)
- Poindimié (5 sept)
- Pouebo (6 nov)
- Ouégoa (7 nov)

Cet évènement a permis à l'animatrice de se présenter et de réaffirmer notre intervention au bénéfice de l'ensemble du territoire de la Province Nord. Cela a permis de réintégrer la zone de Houaïlou. D'anciens adhérents ont d'ailleurs réadhéré à l'association. La journée à Poindimié a permis de renouer avec d'anciens membres également et d'évoquer le GL de Ponérihouen et d'envisager son retour pour 2020. À Pouébo, un partenariat avec le MFR a pu être évoqué et les producteurs de la zone ont pu être sensibilisés. Enfin, à Ouegoa, un partenariat avec le G-SMA de Koumac a été lui aussi évoqué

- Partenariats locaux

#### *Wake Chaa*

Beaucoup de producteurs de la zone de Canala et Kouaoua passent par Wake Chaa pour écouler leurs produits. Bio Calédonia devait s'assurer du parcours des productions Bio de la collecte jusqu'à la vente afin de s'assurer de la traçabilité et de la non-contamination avec les productions conventionnelles. La rencontre a permis d'établir que l'association avait en effet mis en place un protocole protégeant les produits biologiques des conventionnels.

- Formation en Agriculture Biologique

Point essentiel du développement de la filière, la formation des techniciens provinciaux, notamment, requiert une attention toute particulière pour pouvoir répondre aux questions techniques des producteurs. Ainsi, la Province Sud a mobilisé l'IFAP pour la construction d'une formation adaptée. Celle-ci s'est construite avec l'appui de Mathieu Conseil, de l'ITAB, qui est venu en mission afin de rencontrer quelques producteurs entre autres. Deux de nos administrateurs ont pu accueillir le conseiller afin de présenter leurs besoins et faire un point sur l'offre actuellement proposée.

En 2020, l'IFAP devrait pouvoir proposer une formation à destination des techniciens.

- Formation agricole

Essentiellement en Province Nord, nous avons pu concrétiser la demande de nos producteurs. Ainsi, la tribu de Gohapin, grâce à l'appui du CFPPA et d'Arbofruits, a pu bénéficier de différentes formations agricoles. Cela nous a permis en outre de valoriser l'agriculture biologique avec les participants.

## 6. La communication externe

Bio Calédonia, les salariés accompagnés de bénévoles, a été présent durant

- Les 3 jours de la Foire de Bourail grâce à la mobilisation de nos bénévoles et de nos adhérents, sous le pavillon de l'Agriculture. Des animations pour expliquer la Bio à petits et grands ont été présentées sous le Pavillon de la Chambre d'Agriculture.

- Les 3 jours de la Foire de Koumac où des animations y ont été présentées sous le Pavillon de la Chambre d'Agriculture.

- La foire des Îles Loyautés à Lifou

- La Fête de la Vanille à Lifou

- La Fête de la Mandarine à Canala, le 6 Juillet. Cet évènement a été bénéfique pour le renforcement de la dynamique du GL. Avec l'aide d'une bénévole, l'animatrice Province Nord a arpenté les stands des producteurs afin de présenter l'association aux producteurs de Canala réunis pour l'occasion.

Les membres de l'association ont également présenté les buttes permanentes du collège Dö Mwà. En effet, les élèves de l'établissement ont mis en place des buttes permanentes sur lesquelles poussent des légumes et aromates utilisés par la cantine du Collège. Ces deux jours ont été couverts médiatiquement et ont pu faire parler de Bio Calédonia dans les médias (radio principalement).

Ce fût un succès pour nouer des liens avec les adhérents du GL et de développer l'interconnaissance nécessaire au développement de la dynamique locale. L'année prochaine ces deux jours permettront d'aller chercher encore plus de nouveaux membres.

Les producteurs labellisés étaient regroupés autour du stand Bio Calédonia et ont pu mettre en valeur la qualité de leurs productions.

- Foire de Pouembout : installés à l'entrée, après le stand de la DDE (présentant les différentes variétés d'ignames), nous avons recensé une grande affluence au niveau du stand de Bio Calédonia tout du long de la journée

La communication réalisée sur les réseaux sociaux a contribué à cette affluence, cette journée fut un vrai succès, à réitérer l'année prochaine.

- Des évènements plus locaux, grâce à nos adhérents bénévoles : jeudi de la Province Sud, jeudi de la Province Nord (18 juillet, 200kgs vendues par 2 productrices), jeudi de la Province des îles, marché de Farino et de Moindou, fête de l'eau à La Foa, fête de la banane à Cengeite (Maré), fête du wailu à Hnawayace (Maré), présence au CADRL lors de la fête de l'avocat et des portes ouvertes du Centre et participation aux actions de BIONODE à Maré.

Nous avons aussi été sollicités par divers journalistes

- 2 passages télévisuels
- 1 passage radio en 2019 ayant mobilisé les salariés et les producteurs labellisés.

Sachant que la priorité reste la certification des exploitations agricoles, et au vu de la diminution des ressources humaines salariées en 2018, les activités de communication externe sont assumées prioritairement par nos bénévoles.

Au travers des supports (newsletters, La Calédonie Agricole...) mis à disposition par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, l'association a été mise régulièrement en avant (brèves ou articles, pages partenaires...).

Enfin, il ne faut pas oublier que nombre de nos adhérents ont peu ou pas accès à internet. Une attention particulière est faite pour garder le lien avec toutes et tous : l'association appelle directement par téléphone les intéressés et des courriers sont parfois envoyés avec des problèmes de distribution qui persistent également.

### Illustration 25 : Articles de presse

## Refonte du CTC pour le label Bio Pasifika

Organe central dans la certification Bio Pasifika, le Comité territorial de certification, plus communément appelé CTC, a fait l'objet d'une révision dans ses modalités de composition et de prise de décisions, en novembre dernier. Son fonctionnement se calque aux autres comités de certification (agriculture, pêche...) avec l'intégration de personnes qualifiées en complément des membres « historiques » que sont les producteurs et consommateurs.




**Pour en savoir +**  
rendez-vous sur [labelbiopasifika.nc](http://labelbiopasifika.nc)

### BIO CALÉDONIA, TOURNÉE VERS L'AVENIR !

L'association a présenté les actions réalisées en 2018 et les perspectives pour cette année, lors de son assemblée générale qui a eu lieu fin juin à Nouméa. Les adhérents ont élu leur nouveau conseil d'administration avec, à sa tête, Franck Soury-Lavergne, présidé par les administrateurs. Fort d'une vision progressive et d'une légitimité reconnue, le nouveau président est accompagné de neuf membres issus des collèges Producteurs certifiés en SPG, Producteurs en cours de certification par liens et Consommateurs. L'occasion également pour revenir sur la problématique des produits phytosanitaires à usage agricole (PPUA) afin de pouvoir répondre aux nombreuses questions des membres. Il a donc été rappelé de se baser sur la liste diffusée par l'INAO pour l'utilisation des PPUA en agriculture biologique qui devra, bien entendu, être consultée avec la liste émise par le gouvernement.

Une journée particulièrement riche en échange à laquelle Food Forest Generation a contribué grâce à ses repas succulents et savoureux !



**Pour en savoir +**  
Association Bio Calédonia  
Tél : 23 12 83 - [direction@biocaledonia.nc](mailto:direction@biocaledonia.nc)  
[labelbiopasifika.nc](http://labelbiopasifika.nc)

# Bientôt de la viande de veau bio !

Depuis plusieurs années, des éleveurs bovins sont certifiés Bio Pasifika. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, aucun processus d'abattage, de découpe et de transport certifié bio ne permettait de trouver de la viande bio sur nos étals. En partenariat avec Biocaledonia, l'Ocef mène un travail de certification de son abattoir de Bourail ainsi que de l'ensemble de la chaîne de transformation et de distribution de la viande bovine. C'est une belle opportunité de valoriser nos modes d'élevage extensifs et la qualité de la viande calédonienne. Le prochain objectif : certifier de nouveaux éleveurs pour augmenter les volumes de production et répondre ainsi à la forte demande des bouchers et des consommateurs.



## FRANCK SOURY-LAVERGNE, PARRAIN DE LA FÊTE DES PRODUITS LOCAUX



Issu d'une famille d'agriculteurs, Franck Soury-Lavergne, 34 ans, poursuit l'activité familiale, à La Foa. En 2012, il cultive 3,5 hectares de fruitiers dans une démarche de certification biologique. Depuis 2015, il est gérant à temps plein et écoute 80 % de ses produits en circuit court, notamment au marché de Ducos. Il approvisionne également des magasins bio et des restaurateurs. Il participe à la totalité du cycle de vie d'un produit, de la semence jusqu'à la vente. En 2016, il a acquis, avec ses deux frères, une deuxième parcelle qu'ils développent selon les principes de l'agroforesterie. Élu à la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, président de Bio Calédonia et membre du GABNC, il fait partie du groupe d'agriculteurs qui a créé la première coopérative agricole.

## Sept nouveaux certifiés BioPasifika

Le comité territorial de certification de Bio Calédonia s'est tenu le 1<sup>er</sup> octobre dernier et a répondu favorablement aux candidatures suivantes pour la certification BioPasifika :

- > Louis Aka : verges et cultures vivrières à Canala
- > Eric Boat : maraîchage, verges et cultures vivrières à Houailou
- > Eric Ducout (déjà certifié pour ses autres) : maraîchage et canards du chair à Boulouparis
- > Nathalie Leclage : maraîchage à Oua Tom
- > Mikael Sansoni : agriculture syntropique à Paita
- > Auguste Pourouero : production et torréfaction de café à Houailou
- > Jilia Mararu : verges, cultures vivrières et vanille à Maré



Tél. : 23 12 83  
direction@biocalédonia.nc  
labelbiopasifika.nc

## « Le label Biopasifika doit servir à valoriser des savoir-faire »

**MARÉ.** Le groupe local de l'association de certification en agriculture biologique, Biocaledonia, a reçu son nouveau directeur Pierre Migot, en poste depuis bientôt trois mois.

Pierre Migot, le nouveau directeur de Biocaledonia, est venue la semaine dernière à la rencontre des producteurs biologiques de l'île. Sa visite sur Maré fait suite à l'assemblée générale du 29 juin, à Boulouparis, durant laquelle ont été votées de nombreuses modifications structurelles pour permettre à l'association d'évoluer face aux demandes qui lui sont faites. Parmi elles, la clarification de ses missions ou encore la possibilité de certifier par un organisme tiers.

**PRENDRE EN COMPTE LE CONTEXTE LOCAL**  
Si toute l'organisation de l'association est pensée pour rendre possible le système participatif de garantie (SPG), à savoir que ses membres, producteurs et consommateurs, sont les acteurs de la certification, elle est aussi la seule à labéliser sur le territoire les producteurs calédoniens en agriculture biologique. A ce titre, à l'avenir, certains producteurs membres ne participeront pas aux groupes locaux mais seront certifiés par un organisme tiers. C'est pourquoi Pierre Migot a



Walea Guyette présente son certificat Biopasifika. A ses côtés, des producteurs et des consommateurs, comme Pierre Migot (2<sup>e</sup> en partant de la gauche) et Fred Palet, animateur du groupe (à droite). Photo M.D.

souligné : « Nous sommes une même famille, il vaut mieux que nous nous rassemblions ». En suivant l'ordre du jour de la réunion, Pierre Migot a pu également prendre note du contexte local. En effet, à Maré, les producteurs pratiquent une culture traditionnelle et vivrière qui nécessite beaucoup de temps. Ce qui freine la commercialisation de leurs produits. De fait, ils ne sont pas tous inscrits à la Chambre d'agriculture. Pendant la lecture des dossiers de certification reçus ou envoyés au comité technique de certification, les personnes présentes en ont profité pour échanger sur

leur situation, sur la norme océanienne d'agriculture biologique et de l'image du « bio ». Par exemple, le groupe local de Maré a engagé des démarches pour harmoniser la certification sur la pratique du bétail traditionnel qui respecte l'écosystème. Pierre Migot a ajouté qu'il sera mis en place dans ces prochains mois un grand chantier sur l'écriture d'un guide de lecture de la norme. Derrière toutes ses démarches et discussions, les enjeux sont importants car il y a une demande croissante des consommateurs et du gouvernement à travers l'Agence rurale qui encourage

l'agriculture locale à tendre vers l'autosuffisance alimentaire. Comme le souligne Pierre Migot aux producteurs et aux consommateurs présents : « Le bio, c'est aussi l'agriculture traditionnelle et océanienne, mais pour l'instant le bassin de consommation c'est Nouméa. Le label Biopasifika doit servir à valoriser des savoir-faire. C'est une marque mais cela va au-delà ».

De notre correspondant, Margaux Dufourmentel

# TECHNIQUE & INNOVATION

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

# Quelle reconnaissance pour l'agriculture biologique :

## le système participatif de garantie ou la certification par tiers ?

L'agriculture biologique, en plein essor dans de nombreux pays du monde, demeure encore confidentielle en Nouvelle-Calédonie. La mise en place d'une démarche qualité, validée par une labellisation, constitue un levier pour encourager les agriculteurs à choisir ce type de production.



L'adoption d'une norme de qualité, attendue par des consommateurs de plus en plus informés, représente un atout pour les producteurs qui valorisent à la fois leurs pratiques et leurs produits. La NOAB (voir encadré) a été conçue en ce sens : promouvoir l'image de l'agriculture biologique et être le guide de référence.

### RAPPELS

L'agriculture biologique est définie comme « un système de production qui maintient et améliore la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elle s'appuie sur des processus écologiques, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets adverses. L'agriculture biologique allie tradition, innovation et sciences au bénéfice de l'environnement commun et promeut des relations justes et une bonne qualité de vie pour tous ceux qui y sont impliqués. » (Assemblée générale de l'IFOAM - 2004). Pour garantir et légitimer ce mode de production, l'obtention d'un label de qualité

est fortement recommandé. Les agriculteurs calédoniens ont le choix entre :

- le **système participatif de garantie (SPG)**, défini par l'IFOAM comme un système d'assurance qualité orienté localement. Ces systèmes sont très utilisés au Brésil, en Nouvelle-Zélande et dans certains pays européens.
- la **certification par tiers** : la conformité est vérifiée par un organisme certificateur indépendant. Ce modèle est dominant en Europe, aux États-Unis ou en Australie.

En Nouvelle-Calédonie, ces deux types de labellisation se basent sur la NOAB. Quel que soit le mode de reconnaissance choisi (SPG ou tiers), il faut adhérer à l'association Bio Calédonie qui gère, en fin de chaîne, l'attribution du numéro de certificat Bio Pasifika.

### LE SYSTEME PARTICIPATIF DE GARANTIE

#### > Les principes :

- évaluer sur la base d'une participation active des acteurs ;
- construire une relation de confiance et

d'échange de connaissances ;

- faire réaliser l'inspection par des pairs. C'est Bio Calédonie qui anime le SPG et organise la procédure d'attribution du label Bio Pasifika. Cette labellisation peut se faire sur quatre types de production : végétale, animale, apiculture et produits dérivés, transformation.

À ce jour, 96 producteurs ont été certifiés.



> Les étapes de la procédure SPG :

- 1 Le producteur contacte l'association Bio Calédonia.
- 2 L'animateur Bio Calédonia effectue une visite pour examiner la requête, expliquer la procédure et déposer le dossier à temps.
- 3 Le producteur remplit le plan de gestion et fournit les documents à fournir.
- 4 Le groupe local examine la demande et programme une inspection. Un binôme d'inspecteurs (producteur/consommateur) compétents - ils ont reçu une formation théorique et suivi une première inspection en tant qu'observateurs - et impartial (pas de lien familial ou commercial avec le producteur visité) est nommé.
- 5 Le binôme effectue une inspection sur site et élabore un rapport présenté devant le groupe local, en présence du producteur.
- 6 Une décision de groupe ainsi qu'un plan d'actions correctives sont formalisés.
- 7 Si aucune non-conformité n'est relevée, le dossier est envoyé au Comité territorial de labellisation. S'il y a des actions correctives, le producteur doit les mettre en œuvre avant de redemander une inspection.
- 8 Lorsque les actions correctives ont été mises en place, le Comité territorial octroie la labellisation, le logo Bio Pacifique peut être utilisé par le producteur. C'est le signe de qualité qui correspond à l'agriculture biologique dans le Pacifique.



LA CERTIFICATION PAR TIERS

> Les principes

- « déléguer la certification à un organisme extérieur, accrédité par les autorités pour ses critères d'indépendance, de compétence et d'impartialité ;
  - « l'auditeur s'assure que le cahier des charges de la norme choisie est respecté.
- La POECom<sup>2</sup> a donné un agrément à Écocert pour intervenir en tant que certificateur sur la base de la NOAB. Cependant, « l'étude de faisabilité sur l'organisation à mettre en place vient tout juste d'être finalisée, quelques points doivent être encore clarifiés (interprétation de certains critères du référentiel, gouvernance) ; les premières certifications ne peuvent s'envisager à très court terme » précise Vincent Faibot, auditeur Écocert.

> Les étapes de la procédure de certification par tiers

- 1 Le producteur adresse sa demande à Écocert qui l'évalue.
- 2 Le contrat est formalisé à réception du devis et de formulaires d'engagement signés.
- 3 L'auditeur procède à une évaluation initiale documentaire, suivie d'une visite sur site (au minimum une demi-journée).
- 4 Un rapport est rédigé comprenant les constats d'audit et les actions correctives en cas d'écart. Le dossier passe ensuite devant un expert décisionnaire, différent de l'auditeur, pour la prise de décision :
  - si elle est positive les documents de certification sont transmis ;
  - si elle est négative, le rapport d'audit précise les raisons du refus et les évolutions supplémentaires à effectuer.
- 5 Le processus de certification se renouvelle chaque année.
- 6 Le label Bio Pacifique (et éventuellement le logo Écocert) peuvent être utilisés par le producteur.

La certification par tiers, sur d'autres référentiels est en cours de discussion au sein d'Écocert. Une autre piste envisagée est de faire reconnaître une équivalence entre la NOAB et le label européen, ce qui permettrait de délivrer une double certification, à suivre donc...

Ces deux reconnaissances de qualité répondent à des approches différentes. L'une, associative et participative, est en pleine réforme pour répondre aux nouvelles exigences de la filière. La seconde, gérée par un organisme privé et indépendant, doit régler encore quelques points techniques pour être mise en place. Elles doivent pouvoir coexister et servir la cause de l'agriculture biologique, un mode de production durable, source d'emplois, participant à la création de valeur ajoutée, respectueux de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal. Un engagement pour les générations futures !

<sup>1</sup> NOAB : Norme océanique d'agriculture biologique  
<sup>2</sup> IFAM : Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique  
<sup>3</sup> POECom : Commission océanique pour l'Agriculture Biologique et le Commerce Équitable

QU'EST-CE QUE LA NOAB ?

Élaborée en 2008 par la Communauté du Pacifique Sud, la NOAB est utilisée par vingt-deux pays et territoires océaniques, dont la Nouvelle-Calédonie. C'est la POECom<sup>2</sup> qui coordonne cette norme. Elle a édité une dizaine de guides d'interprétation de la norme pour en faciliter sa lecture. Ce référentiel est fondé sur des principes reconnus internationalement en matière d'agriculture biologique, tout en respectant la spécificité des cultures, des traditions et des contextes des différents peuples, écosystèmes et ressources naturelles qui caractérisent l'Océanie. Cette norme est reconnue par l'IFAM. Il fera l'objet d'un audit en 2019 pour faire évoluer ses critères et prendre en compte les mutations du secteur.

# TECHNIQUE & INNOVATION



## Pour en savoir +

Association bio Calédonia  
Tél : 23 12 83  
direction@biocalédonia.nc  
www.labelbiopasifika.nc

Écocert - Vincent Talbot  
Tél : 79 38 39  
vincent.talbot\_ext@ecocert.com  
www.ecocert.com

www.organicpasifika.com  
www.spc.int  
www.lnao.gouv.fr  
www.agencebio.org



## Questions à Éric Ducout,

Éleveur de poules pondeuses, ferme Oia Wonda à Boulouparis.  
Œufs labellisés Bio Pasifika depuis août 2018

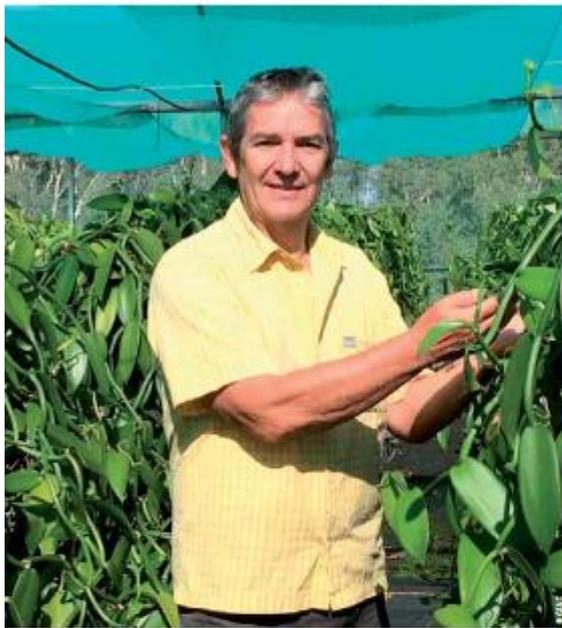
### Pourquoi avez-vous décidé de vous engager dans la certification SPG ?

J'avais fait le choix d'une agriculture raisonnée dès mon installation en tant qu'éleveur. La maladie de mon épouse m'a amené à repenser mon mode de consommation et mon alimentation, et l'entrée dans la filière biologique s'est imposée. J'ai étudié tout d'abord le label européen pour me familiariser aux exigences d'une norme. Je me suis ensuite rapproché du responsable Bio Calédonia de La Foa et j'ai débuté mon processus de labellisation sur la base de la NOMB, en octobre 2017. J'ai obtenu le label Bio Pasifika en août 2018.

### Que reprenez-vous de cette démarche ?

C'est un vrai choix personnel de contrôler de mon mode d'exploitation qui répond, en plus, à une demande forte des consommateurs.

C'est une démarche très participative. Les échanges, notamment lors de l'inspection, ont été très intéressants. Mon objectif, à terme, est de faire labellisée toute la ferme.



## Pour contacter

**Patrick Loiseau**  
BP 1113, 98812 Boulouparis  
Tél. 77 95 00  
lbrvanille@canl.nc  
Vente à la ferme  
tous les jours sur RDV  
Exploitation labellisée  
Bio Pasifika.

Accès : En direction de Nouméa, prendre l'entrée à gauche 400 m après le carrefour de Port Ouénghi, au niveau des Eucalyptus. L'exploitation se situe au bout du chemin d'accès.



*C'est un boulot très prenant, car je ne peux pas quitter l'exploitation du début de la floraison à la fin de la récolte. » Il doit s'assurer que chaque pied de vanille se développe de la manière la plus saine possible. Et pour contrôler les champignons et insectes parasites, la rigole est stricte et simple : des vanilliers en bonne santé mais qui restent néanmoins tributaires des aléas climatiques, notamment lors de la période cyclonique. La durée de vie d'un pied de vanille est très variable. Mais s'il est choyé, cultivé de façon biologique, il peut vivre 25 ans. « Le tout est de ne pas surexploiter le pied ! »*

### LA TRANSMISSION, TOUT UN ART !

Patrick reçoit souvent des appels pour visiter sa vanilleraie et acheter des produits en direct. « 70 % de ma clientèle connaît mon activité grâce au réseau Bienvenue à la ferme et à sa publicité », assure-t-il. Les visites guidées, d'environ 1 heure, se font sur rendez-vous et se

terminent par un passage dans l'espace commercial. Passionné, il sait expliquer avec enthousiasme toute la chaîne de production, de la fleur à la gousse. Il commence même à recevoir des touristes étrangers. Il accueille des groupes de neuf personnes maximum. « Pour les périodes de visite, il n'y a pas de règle : je peux recevoir la clientèle la semaine, le week-end, pendant les ponts ou les vacances. Le tout est de réserver avant pour que je puisse m'organiser en fonction de mon travail. »

### DU CIRCUIT COURT, S'IL VOUS PLAÎT !

Le producteur propose une offre élargie dans un espace de vente sur l'exploitation. Les gousses de vanille sont défilées sous toutes les tailles et de très bonne qualité. Mais ce n'est pas tout : il transforme sa vanille dans le laboratoire qu'il a construit et propose aussi sirop de vanille et sucre vanillé. En visitant l'onivers du décor, les clients se rendent compte du travail effectué. Ils ont un contact

direct avec le producteur, comprennent la démarche écologique et durable et font vivre l'économie locale. L'agritourisme est une valeur ajoutée et conduit à l'achat des produits en direct.

### SON INTÉGRATION AU SEIN DE BIENVENUE À LA FERME

Patrick a pris connaissance de l'existence du réseau par le biais de Bio Calédonia et grâce à La Calédonie agricole. Sa motivation pour y adhérer ? C'est un réseau. Et qui dit réseau dit échange, connexion, travail en commun et énergie. Les agriculteurs adhérents se rencontrent et s'entraident si besoin. Les marchés paysans permettent aussi d'établir des contacts entre adhérents et consommateurs et aux producteurs de se faire connaître. Le réseau, connu et reconnu, est présent partout en France et pousse sa force dans la multiplication de ses relais. Pour toutes ces raisons, on ne doit pas passer à côté. « Le bouche à oreille fonctionne très bien, en plus de la publicité faite par le réseau. »

**QUALITÉ**

**Les signes d'identification de la qualité et de l'origine en Nouvelle-Calédonie**



Réalisée par les services techniques de la Chambre d'agriculture, avec le concours des organismes de défense et de gestion des signes de qualité, cette représentation cartographique recense les exploitations agricoles certifiées par un signe de qualité officiel. On note :

- > que la majorité des exploitations certifiées sont des exploitations en agriculture biologique
- > l'absence d'exploitations certifiées dans le nord-ouest du territoire
- > la prédominance d'exploitations certifiées dans la zone agricole : Païta / Boulouparis / La Foa / Faino / Bourail

**Pour en savoir +**

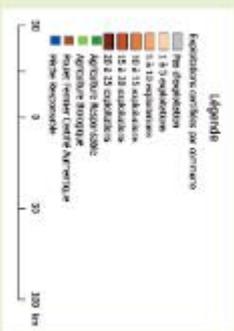
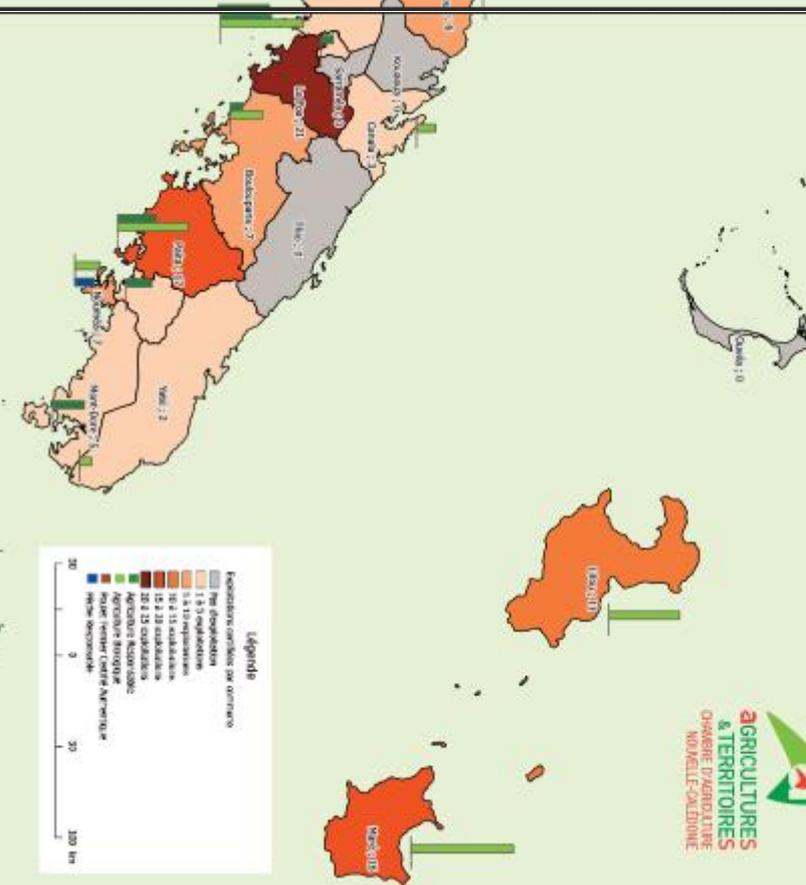
**Signe Bio Pasifika**  
 Bio Calédonia : Tél. 23 12 83 - direction@biocalédonia.nc - www.labelbiopasifika.nc

**Signes Agriculture responsable - Agriculture Intégrée**  
 Repair : Tél. 27 21 88 - jdedfieux@repair.nc - repair.nc

**Signe Certifié authentique - Poulet fermier**  
 Syndicat de la qualité avicole : Tél. 24 66 17

**Signe Pêche responsable**  
 Fédération des Pêcheurs Hauturiers : Tél. 24 66 17

**Toute autre démarche...**  
 Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie  
 Pauline Bauduhin : Tél. 24 66 17 - paulinebauduhin@canarc - www.canarc.nc



## 7. Les salariés

### a) L'équipe salariée

L'année 2019 a encore été marquée par des départs de salariés.

Le directeur, recruté en 2018 a quitté son poste en mai. Le nouveau directeur est arrivé en mai 2019 ce qui a permis de réaliser une période de tuilage sur les dossiers les plus importants.

En Province Nord, le recrutement en 2018 de l'animateur qui n'a donné suite à sa période d'essai a permis à Ophélie Bories de lui succéder depuis le mois d'avril.

Une secrétaire a été recrutée en mars 2019. Elle succède à Patricia Brossard, patentée. En effet, nous avons souhaité intégrer ce poste à l'organigramme de l'association sur recommandation du Commissaire Aux Comptes.

Enfin, en Province Sud, Danya Dieo a quitté ses fonctions en octobre. Elle rejoint la Province Nord et la DDE-E de Hienghène dont elle est originaire. Hnaéla Pierson a rejoint l'équipe à la fin de l'année. En remplacement de Danya pendant son congé maternité, en 2019, lui permet de prendre rapidement ses fonctions.

Ces départs successifs ont impacté le fonctionnement de l'association et la disponibilité des salariés. Un point de vigilance a été émis par le conseil d'Administration pour limiter à l'avenir ce turn-over qui freine le développement des projets.

Les salariés ont pu bénéficier d'Entretiens Annuels d'Echanges avec le directeur et un administrateur, excepté Ophélie Bories qui n'a pu s'entretenir qu'avec le directeur. Ces échanges ont été l'occasion de revenir sur les missions et réalisations de l'année 2019 et se projeter en termes d'objectifs sur 2020. Longs et fouillés, en moyenne 3 heures par salarié, ces moments priorisent l'échange afin que les missions des salariés puissent s'exécuter dans les meilleures conditions matérielles et humaines possible.

Avec 2 de ses salariés respectivement basés à Pouembout et à Maré, le nouveau directeur a souhaité relancer des réunions d'équipe régulières. Elles permettent d'échanger sur la réforme documentaire en cours, les actions et missions réalisées par chacun, de faire remonter des interrogations, des nécessités de changement, mais aussi de construire ensemble des réponses aux nombreuses sollicitations que nous enregistrons tant en interne qu'en externe. En 2019, depuis le mois de mai, 4 réunions ont eu lieu.

Elles sont complétées par des réunions de coordination qu'anime la coordinatrice, passée à temps plein sur le 2<sup>nd</sup> semestre. Elles permettent là aussi de consolider l'utilisation de nos documents, préparer les CTC, leur organisation et les formations à l'inspection.

Illustration 26 : Mouvement du personnel de Bio Calédonia et organigramme

## Changements au sein de Bio Calédonia



Ophélie Bories (photo) a rejoint l'équipe de Bio Calédonia fin avril. Elle succède à Carl Wamejo en tant qu'animatrice et sera basée à Pouembout, en province Nord. Ophélie a plus particulièrement pour mission d'accompagner les groupes locaux de la province Nord et d'aider les adhérents dans leurs démarches de certification pour le label Bio Pasifika.

■ **Contact : 75 73 15 - nord@biocaledonia.nc**

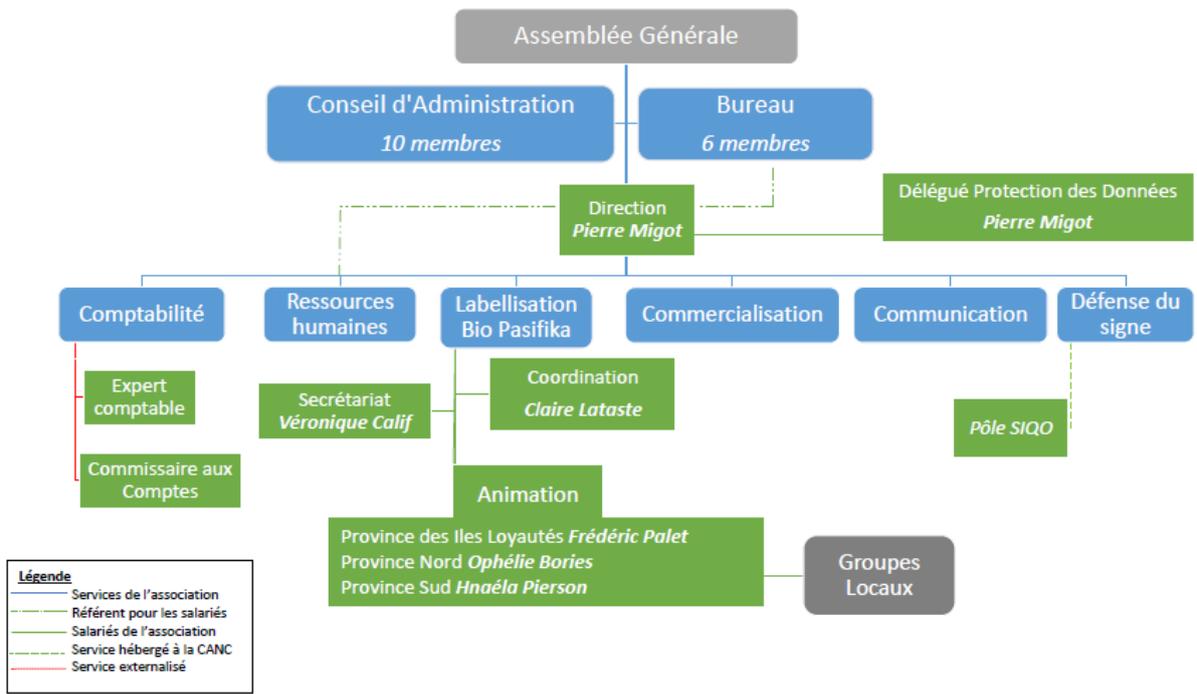
Lors du conseil d'administration du 27 février dernier, Thomas Carlen a démissionné de son mandat de président. Les membres du CA ont alors voté en faveur de la candidature de Franck Soury-Lavergne pour poursuivre le travail de l'association. Son mandat sera soumis au vote lors de la prochaine assemblée générale.

**Pour en savoir +**

Association Bio Calédonia  
Tél : 23 12 83 - direction@biocaledonia.nc  
labelbiopasifika.nc



	Nom	Prénom	Poste	Date d'entrée	Date de sortie	Ancienneté en année au 31/12/2018
1	WAMEJO	Carl	Animateur PN	01/12/2018	28/02/2019	2 mois
2	VANHAECKE	Thierry	Directeur	01/01/2018	10/05/2019	1 an 5 mois
3	DIEO	Danya	Animatrice PS	01/02/2017	31/10/2019	2 ans 9 mois
4	PALET	Frédéric	Animateur PIL	01/02/2017		2 ans 11 mois
5	LATASTE	Claire	Animatrice PS et coordinatrice	05/03/2018		1 an et 10 mois
6	BORIES	Ophélie	Animatrice PN	23/04/2019		8 mois
7	CALIF	Véronique	Secrétaire	05/03/2019		10 mois
8	MIGOT	Pierre	Directeur	20/05/2019		7 mois
9	PIERSON	Hnaéla	Animatrice Sud	04/11/2019		2 mois



## b) Sur la commune de Maré, province des Îles Loyauté

Le bureau est basé au CADRL de Atha, à côté des structures comme ARBOFRUITS, ADECAL, IAC, CANC sur le site qui permet des relations transversales avec les employés du CADRL et l'association TANETA (chargée de l'entretien des espaces verts).

Fin 2019, le Groupe Local de Maré a accueilli 1 nouveau producteur motivé pour la labellisation Bio Pasifika sur une plantation de vanille (1300 pieds), a perdu 4 producteurs qui n'ont pas souhaité continuer la démarche pour obtenir le label et a perdu 4 consommateurs qui ont quitté Maré. Le GL s'est réuni à trois reprises avec une moyenne de 12 personnes par réunion de travail.

Le projet de définitions sur un brulis conforme et non-conforme produit par le GL de Maré a été validé par le CTC et le CA de l'association Bio Calédonia.

Le GL a reçu la présentation de 20 plans de gestion en présence du producteur, 12 inspections ont été réalisées sur le terrain.

En 2019, 3 attributions du label BIOPASIFIKA ont été délivrées par le CTC aux nouveaux producteurs de Maré, il s'agit de :

- Ignace WASHETINE, atelier végétal (tubercules et fruits)
- Julia WATURU, atelier végétal (vanille, fruits et tubercules)
- Kumiè PEU, atelier végétal (vanille et fruits)

Et de trois renouvellements pour :

- Françoise GUYETTE, atelier végétal (tubercules et maraîchage)
- Jean PUJAPUJANE, atelier végétal (tubercules et fruits)
- Charles SALO, atelier végétal (tubercules et fruits)

Les réunions se sont toutes déroulées dans une ambiance studieuse et participative au centre de Atha. Un pique-nique bio à la tribu de Kurine à rassembler les membres du GL pour clôturer l'année ensemble.

### Illustration 27 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Maré

	2019	2018	2017	2016
<b>Producteurs</b>	18	21	20	15
<b>Consommateurs</b>	2	6	7	4
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	2	6	7	4
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	5	4	9	8
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	20	23	20	11
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	12	20	11	10
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	17	17	13	12
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	3	6	6	1

### Illustration 28 : volumes de production de Maré

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Vanille verte (kg)	Total
2 598	18 875	14 455	401	<b>36 329 kg</b>

Les vanilles labellisées Bio Pasifika livrées à la Maison de la vanille par les producteurs labellisés de Nengone représentent une valeur de 839 000 F CFP (données ARBOFRUITS) pour 2019. Les producteurs ne passent pas exclusivement par la Maison de la vanille.

En 2019, le Groupe Local de Lifou a accueilli 2 nouveaux producteurs motivés pour la labellisation Bio Pasifika sur des ateliers en apiculture, a perdu en cours d'année 1 producteur en raison de problème de santé et a perdu 1 consommateur qui a quitté Lifou. Le GL s'est réuni à trois reprises avec une moyenne de 7 personnes par réunion de travail.

Le GL a reçu la présentation de 11 plans de gestion et 6 inspections ont été réalisées sur le terrain. En 2019, 2 renouvellements du label BIOPASIFIKA ont été délivrés par le CTC aux producteurs de Lifou, il s'agit de :

- Zana PASSIL, atelier végétal (vanille et fruits)
- Pierre-Benoit WANGANE, atelier végétal (maraîchage, fruits et tubercules)

Les réunions se sont toutes déroulées dans une ambiance studieuse et participative dans les locaux de la Province des Îles.

#### Illustration 29 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Lifou

	2019
<b>Producteurs</b>	12
<b>Consommateurs</b>	3
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	2
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	3
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	11
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	6
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	10
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	3

#### Illustration 30 : Volumes de production de Lifou

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Miel et Vanille verte (kg)	Total
150	1 500	2 885	4 620	9 155 kg

Les vanilles labellisées Bio Pasifika livrées à la Maison de la vanille par les producteurs labellisés de Drehu représentent une valeur de 1 821 000 F CFP (données ARBOFRUITS) pour 2019.

### c) Sur les communes de la province Nord

La Province Nord a connu deux animateurs successifs en 2019. Un animateur de décembre 2018 à Février 2019 et une animatrice de Avril 2019 à aujourd'hui.

La remobilisation de tous nos adhérents était l'enjeu le plus important en 2019 pour :

- Reconduire le nombre maximum de labellisation BIO PASIFIKA en province Nord,
- Répondre aux besoins des consommateurs souhaitant s'approvisionner davantage en produits biologiques labellisés BIO PASIFIKA, seul label biologique reconnu en Nouvelle-Calédonie et reconnaissant la norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB) respectueuse de peuples, des écosystèmes et des ressources naturelles de l'Océanie.

Cette mission de remobilisation massive des adhérents et la reprise des dossiers a demandé un gros travail au nouvel animateur et suscité un ravissement palpable des adhérents concernés.

À la suite de sa période d'essai, une animatrice lui a succédé Avril 2019. Celle-ci est toujours présente actuellement.

La redéfinition des missions de l'animatrice, basées sur la labellisation, a été bien perçue par les adhérents de la Province Nord. En effet, avec leur label, ils souhaitent mettre en avant leur mobilisation, leur travail, ainsi que la qualité et les quantités produites. Dans ce sens, les producteurs sont prêts à apporter des chiffres sur leur production grâce au travail de suivi demandé et mis en place par Bio Calédonia.

Cette année, ont été relevées toutes les doléances des groupes locaux, afin de mettre en évidence les problématiques et essayer d'y répondre. Ainsi, il a été entendu qu'il y avait un grand besoin de conseil et formation technique sur l'Agriculture Biologique, mais aussi sur l'utilisation de petits matériels, sur l'apiculture, sur l'irrigation...

Ces personnes ont pu être redirigées vers les techniciens de la Province, d'Arbofruits et les centres de formations pour adultes.

En effet, Bio Calédonia considère que les compétences de chacun et de chaque organisme, lorsqu'ils sont unis, sont les meilleurs atouts de la Province Nord.

Les Groupes Locaux de la Province Nord démontrent par leur vitalité l'intérêt des producteurs et des consommateurs pour l'agriculture biologique. Ils témoignent aussi du besoin d'animation pour accompagner la dynamique même si la zone de Canala semble particulièrement engagée malgré l'absence d'animation en 2018. Ces GL ont un gros potentiel (mobilisation, mais aussi, et avant tout de production), et celui de Canala se distingue par une autonomie grandissante. Celui de VKPP s'est enrichi de l'arrivée de nombreux consommateurs et producteurs et retrouve un équilibre. Quant à celui de Houaïlou, il doit encore être développé. Cependant, il a été décidé, en concertation avec la direction et le Conseil d'Administration de prioriser les zones d'intervention de l'animation. En effet, nous avons priorisé les zones de VKPP et de Canala afin d'accompagner les dynamiques locales. L'animation sera plus accès sur Houaïlou en 2020.

#### i. Zone de VKPP

Cette zone regroupe un grand nombre d'adhérents du fait de la superficie de la zone et la densité de population présente.

Le groupe local de VKPP a été long à remobiliser, du fait de la distance séparant ses membres et de leur faible mobilité. Il ne restait que deux consommatrices inspectrices disponibles et peu de producteurs

formés à l'inspection. Heureusement nous avons pu compter sur des anciens de l'association pour se mobiliser et relancer ce groupe local.

Les partenariats établis ainsi que les actions de communication (voir partie sur la communication) et d'information (Gohapin et Pouébo) y ont également participé.

### Illustration 31 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local VKPP

	2019	2018	2017	2016
<b>Producteurs</b>	22		24	17
<b>Consommateurs</b>	14		6	5
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	4		1	3
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	11		6	6
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	6		29	18
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	6		22	11
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	11		15	13
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	8	2	16	8

Remarques :

- Deux inspections ont été réalisées, mais n'ont pas été validées faute d'avoir les producteurs présents.
- Sur les 8 GL, 4 ont principalement eu lieu pour valider les dossiers et les autres pour de la transmission d'informations et la présentation de nouveaux adhérents.

Au vu de la superficie de la zone, les réunions se tiennent sur 4 endroits différents au besoin : Koné, Pouembout, Ouaté et Gohapin.

### Illustration 32 : Volumes de productions de VKPP

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Produits transformés (kg)	Total
2346	3421	4607	0	<b>10374 kg</b>

En 2019, la remobilisation des adhérents du Nord s'est faite de manière échelonnée selon la zone. Grâce à sa forte concentration en producteurs, la tribu de Gohapin s'est rapidement remobilisée en faveur du label Bio Pasifika. La tribu de Ouaté ne compte, quant à elle, plus que 3 membres actifs en 2019.

Bien que géographiquement éloigné, un membre producteur de la commune de Hienghène s'est rallié au groupe local de VKPP. Très motivé, il a participé à la session de formation à l'inspection en décembre 2019.

De son côté, le Grand Nord se remobilise grâce à la tribu Sainte-Anne de Bondé qui possède un réel potentiel agricole à valoriser et avec le MFR de Pouébo qui ouvre de larges possibilités également.

Les nombreuses actions de communication, les partenariats concrétisés cette année et la mobilisation des membres de l'association ont permis de relancer une dynamique sur cette zone. La motivation et le nombre d'adhérents croissants laissent présager un développement très encourageant pour l'année 2020 sur la zone VKPP.

De plus l'ouverture d'un magasin sur Koné basé sur les produits locaux et les produits bio sa propriétaire est venue à plusieurs réunions de GL afin d'être en lien direct avec les producteurs. La création de ce commerce permet d'appuyer le fait que la zone VKPP est demandeuse en produit sain et ouvre un nouveau débouché aux producteurs de la Province Nord.

## ii. Zone de Canala-Kouaoua

Le GL de Canala a continué son activité malgré l'absence d'animateur en 2018. Courant 2019, après le retour du producteur référent à la mi-juin, la dynamique a pu être relancée. Le nombre d'adhérents a augmenté répondant ainsi au retour de l'animation de terrain et des réunions d'information réalisées et à l'accueil très positives des adhérents face aux nouveaux membres. Les membres du GL demeurent engagés et profondément convaincus par les valeurs défendues par le label Bio Pasifika. Les efforts réalisés par la commune pour développer l'agriculture permettent effectivement de valoriser le secteur et d'offrir des débouchés aux nombreuses productions locales.

C'est un groupe et une zone avec un vrai dynamisme et un réel potentiel d'expansion

### Illustration 33 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Canala-Kouaoua

	2019
<b>Producteurs</b>	6
<b>Consommateurs</b>	3
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	2
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	4
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	4
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	4
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	4
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	7

### Illustration 34 : Volumes de production de Canala-Kouaoua

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Produits transformés (kg)	Total
2897	1333	3466	0	<b>7696 kg</b>

Le dynamisme du groupe peut être freiné par les problèmes de mobilité des adhérents que cela soit l'accès à la formation et à l'information, mais aussi pour être actifs au sein de l'Association Bio Calédonia.

Pour résoudre ce problème, les membres du GL de Canala ont créé l'Association Wake Bio à la fin de l'année 2019 afin de pouvoir notamment acquérir un moyen de transport aux bénéfices des membres et des activités en lien avec l'agriculture biologique et Bio Calédonia.

En 2020 plusieurs réunions d'information sont déjà prévues dont 2 à Nakety sur Canala, toujours à la demande des adhérents qui développent ainsi leur capacité de recrutement de nouveaux membres. Des producteurs, agriculteurs à titre principal, actuellement non inscrits dans la démarche veulent se rapprocher du Groupe Local afin de faire reconnaître leurs pratiques et ainsi obtenir le label Bio Pasifika.

## iii. Zone de Houaïlou

Le groupe local de Houaïlou est composé essentiellement de producteurs. Il y a une réelle difficulté à avoir des consommateurs disponibles pour les inspections. Malgré cela, la labellisation des productions n'a pas eu à souffrir de discontinuité.

### Illustration 35 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Houaïlou

	2019
<b>Producteurs</b>	8
<b>Consommateurs</b>	3
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	2
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	8
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	3
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	2
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	6
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	7

Remarques :

- Les deux inspections réalisées ont été faites par des inspecteurs de VKPP
- Une inspection était programmée et n'a pas pu être faite faute d'inspecteur puis d'intempérie

### Illustration 36 : Volumes de production de Houaïlou

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Produits transformés (kg) café	Total
342.5	3515	5017	129	9003.5 kg

Deux dossiers sont passés en CTC en 2019 et 7 doivent y être présentés en 2020. L'implication du GL de VKPP auprès de celui de Houaïlou, au moment des inspections, a été très bien accueillie et a permis de nombreux échanges.

Le retour d'une des consommatrices dans le GL va permettre à celui-ci de retrouver un dynamisme.

De plus il est prévu d'animer plusieurs fêtes communales pour essayer de recruter de nouveaux producteurs et consommateurs (Fête du Letchi entre autres).

Des habitants de Ponérihouen seraient intéressés pour rallier le groupe de Houaïlou en attendant la reformation du GL de Ponérihouen, c'est une perspective encourageante pour l'année prochaine.

En conclusion, le territoire à couvrir est conséquent, presque un quart du temps de travail de l'animatrice est dédié au transport. La demande de labellisation étant grandissante, des démarches ont été débutées auprès de la MIJ dans le cadre du PEP (Première Expérience Professionnelle) pour avoir une stagiaire en 2020 qui épaulera l'animation nord.

Des projets pour l'année 2020 sont déjà prévus tels que :

- Un grand marché Bio, avec seulement les producteurs labellisés de la Province Nord. Le but étant de montrer la quantité de producteurs et la qualité des productions. Il permettra une bonne visibilité de l'Association et mettra en relation les producteurs et les consommateurs.
- De nombreuses formations ont été demandées, elles permettent d'autonomiser les producteurs face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer

## d) Sur les communes de la province Sud

### i. Zone de Bourail

Le groupe local de Bourail suscite de l'intérêt puisque 6 nouveaux plans de gestion ont été réalisés et que 5 producteurs potentiellement intéressés ont été rencontrés. Une nouvelle productrice a été certifiée en apiculture et en production végétale et un nouvel apiculteur s'est positionné pour être labellisé par contrôle indépendant. De plus, plusieurs consommatrices ont été recrutées et formées à l'inspection, ce qui est de bon augure pour la suite.

Il y a eu moins de réunions de groupe local cette année, mais plus de rencontres informelles, afin de créer du lien et une dynamique entre les adhérents, mais aussi de recruter de nouvelles personnes. Le groupe local est en demande d'autonomisation, afin de renforcer l'implication bénévole. Ce projet sera développé en 2020.

#### Illustration 37 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Bourail

	2019	2018	2017	2016
<b>Producteurs</b>	10	10	8	7
<b>Consommateurs</b>	5	2	4	2
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	4	2	2	1
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	8	4	5	5
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	6	7	9	5
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	10	10	7	4
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	9	8	7	7
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	5	7	5	4

#### Illustration 38 : Volumes de production de Bourail

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Produits transformés (kg)	Œufs (Kg)	Total (en kg)
2 609	66	5 538	676	655.2	9 544.2

L'année 2019 se termine autour d'un joyeux pot de Noël pour le GL de Bourail et avec la formation de 2 à l'inspection de 2 consommatrices et 2 producteurs, ce qui devrait permettre un meilleur roulement dans l'organisation des inspections. L'esprit associatif se développe et l'appropriation du projet associatif par les bénévoles augmente visiblement.

Plusieurs sollicitations de producteurs ont eu lieu en 2019, qui devraient aboutir sur de nouvelles certifications en 2020.

Il y a de nombreux défis à relever sur ce groupe local, mais aussi de nombreuses perspectives encourageantes. Organiser des échanges avec des groupes locaux proches pourrait aussi participer à la motivation du GL de Bourail.

### ii. Zone de La Foa

En 2019, le groupe de La Foa se confirme comme un groupe local extrêmement dynamique. Le nombre d'adhérents, producteurs comme consommateurs, est en hausse constante tout comme le nombre de réunion du groupe local et le nombre de participants. Le groupe local s'est réuni 10 fois dans l'année avec une moyenne de 15,5 participants par réunion.

Le groupe local représente bien la diversité de BioCaledonia tant par les types productions que par les profils des adhérents. Cela permet de rassembler des compétences techniques très diverses sur les nombreux sujets que nous devons traiter lors de l'étude des dossiers. On observe des échanges animés et constructifs, des questionnements documentés et poussés, un grand sérieux dans la gestion des dossiers, un souci d'impartialité et d'intégrité omniprésent et finalement la construction progressive

d'un esprit d'appartenance au projet associatif. Le GL s'intéresse et suit de près les sujets sur lesquels a travaillé Bio Calédonia en 2019 et est force de propositions sur les projets à mener au sein de l'association. Il est bien représenté au CA, comme en CTC du fait de son grand nombre d'inspecteurs qualifiés.

De plus, la dynamique attire dans la région puisque 11 RENDEZ-VOUS avec de nouveaux producteurs ont eu lieu en 2019 et 12 nouveaux plans de gestion ont été rédigés.

On observe aussi la mise en place de circuits d'entraide et de solidarité qui se mettent en place ainsi que la collaboration commerciale entre les producteurs. Les membres du GL ont organisé et tenu, sans appui salarié, un stand à la fête de l'eau à La Foa.

### Illustration 39 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local La Foa

	2019	2018	2017	2016
<b>Producteurs</b>	21	16	13	3
<b>Consommateurs</b>	7	10	5	8
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	5	4	2	0
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	13	10	6	3
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	12	9	12	5
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	18	18	11	4
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	15	11	8	3
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	10	9	7	4 <i>Groupe en création</i>

### Illustration 40 : Volumes de production de La Foa

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Produits transformés (kg)	Œufs (en kg)	Total (en kg)
73 956	3 876	34 369	630	2 400	115 280

L'année 2019 s'est achevée sur une réunion de groupe local combiné à un pot de Noël qui a rassemblé plus de 25 personnes. Tous les indicateurs continuent de monter : nombre d'adhérents, nombre d'inspecteurs, nombre de certifiés, nombre de réunions... L'implication des bénévoles est à saluer, ils sont moteurs dans un processus d'autonomisation de leur groupe local.

À tous les niveaux, le groupe local de La Foa se confirme comme un des moteurs du développement de BioCaledonia.

#### iii. Zone de Nouméa

Les réunions du Groupe Local de Nouméa ont eu lieu en 2019, tous les premiers lundis de chaque mois avec une moyenne de 11 participants par session, à la Chambre d'Agriculture puis à la Maison des Associations.

Le Groupe Local de Nouméa a démontré en 2019 sa capacité à s'autogérer. En effet, suite à la décision prise en octobre 2018 par l'animatrice, soutenue par le directeur et le président, de ne plus animer les réunions de GL, le groupe a su mener ses rassemblements notamment grâce à la prise en main de la référente du groupe ainsi qu'à l'accompagnement de l'animatrice pour la gestion du calendrier du traitement des dossiers. La répartition des rôles entre les membres présents (animateur, secrétaire, régulateur de parole) déjà mis en place a concouru au bon déroulement des séances. Les animatrices (remplaçante et titulaire au retour de son congé maternité) se sont donc présentées en réunion de façon ponctuelle sur l'année 2019.

Au-delà de la fidèle participation d'anciens adhérents, l'année 2019 a été marquée par l'arrivée de plusieurs producteurs, dont 2 nouvelles labellisations et d'autres dossiers en cours.

A contrario, en 2019, deux producteurs ont vu leur labellisation suspendue par le CTC. La mise à jour des dossiers et l'apport d'éléments a tardé, ce qui explique leur absence dans le nombre de producteurs labellisés. Le traitement de ces dossiers en GL a demandé beaucoup de temps et d'énergie aux bénévoles. Les membres du GL se positionnaient en fin d'année pour un passage au CTC d'un de ces dossiers et pour l'autre dossier, une inspection en décembre 2019 s'est organisée... Début 2020, ces dossiers pourront être étudiés en CTC.

#### Illustration 41 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Nouméa

	2019	2018	2017
<b>Producteurs</b>	14	14	15
<b>Consommateurs</b>	9	8	11
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	6	7	7
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	8	8	8
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	5	13	18
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	19	15	11
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	10	9	6
<b>Nbre de Réunions annuelles</b>	11	13	9

#### Illustration 42 : Volumes de production de Nouméa

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits (kg)	Production animale (kg)	Produits transformés (kg)	Miel et produits dérivés (kg)	Total
19 187	2 000	754	1 558	12 344	3 459	<b>39 302 kg</b>

De même, ont été produits en 2019 : 1 350 tiges de fleurs, 350 bottes de feuillage, 102 bouteilles de 30 mL d'huile au roucou, labellisés Bio Pasifika également.

Au sein du Groupe Local de Nouméa,

- La production animale comprend la somme du poids moyen des œufs et des animaux vendus sur pied ;
- Les produits transformés concernent du pain, des pains d'épice et ginger breads ainsi que le chocolat transformé localement ;
- L'atelier apicole inclut le miel, la propolis pure, le pollen ainsi que la cire produite dans l'année.

Courant 2019, malgré les chiffres exposés plus haut, s'est ressenti un manque de consommateurs pour l'étude des dossiers. De plus, une consommatrice très impliquée dans le SPG a quitté le territoire dans le courant de l'année. L'un des objectifs de 2020 va donc être la mobilisation d'adhérents consommateurs afin de soutenir les 3 consommatrices qui ont pris en charge toutes les inspections en fin d'année.

L'année 2019 s'est terminée avec la restitution de l'inspection des ateliers d'un nouvel ancien adhérent dont les dossiers seront présentés au premier CTC de 2020 et déboucheront certainement à une nouvelle labellisation.

La présence irrégulière de l'animatrice de zone aux réunions a démontré la capacité du GL de Nouméa à s'autogérer, ce qui est de bon augure au vu des perspectives 2020 envisagées pour l'animation de la Province Sud.

#### iv. Zone de Païta

En 2019, le Groupe Local de Païta s'est réuni fréquemment, 14 fois sur l'année, avec une moyenne de 14 membres présents par rassemblement et a été approché par de nombreux nouveaux producteurs potentiellement intéressés par la labellisation.

En parallèle, courant 2019, le Groupe Local a été largement chamboulé... Du fait de diverses raisons, plusieurs dossiers ont pris beaucoup de retard. Le lieu a aussi régulièrement fluctué. En recherche d'une

salle assez spacieuse pour accueillir un nombre de participants croissant, les membres ont dû sans cesse s'adapter. Le traitement d'un dossier litigieux a demandé beaucoup d'énergie à tous. Le comité de litiges a dû être réuni pour arbitrer le point de débat. Deux consommateurs très impliqués lors des réunions et des inspections ont quitté le groupe, l'un étant également référent, le Groupe Local de Païta a donc terminé l'année sans référent.

Au-delà des épreuves auxquelles a été confronté le Groupe Local de Païta, il a poursuivi positivement ses missions avec plusieurs renouvellements de labellisation interne au GL en fin d'année.

#### Illustration 43 : Synthèse de la vitalité du Groupe Local Païta

	2019	2018	2017
<b>Producteurs</b>	28	19	13
<b>Consommateurs</b>	9	6	8
<b>Inspecteurs confirmés consommateurs</b>	6	5	3
<b>Inspecteurs confirmés producteurs</b>	12	8	5
<b>Nbre de PDG réalisés</b>	9	14	17
<b>Nbre d'inspections effectuées</b>	17	17	8
<b>Total des producteurs labellisés (BP ou BPC)</b>	15	9	5
<b>Nbre de réunions annuelles</b>	14	13	10

#### Illustration 44 : Volumes de production de Païta

Maraîchage (kg)	Tubercule (kg)	Fruits + vanille sèche (kg)	Production animale (kg)	Produits transformés(kg)	Miel et produits dérivés (kg)	Total
35 723	2 797	1 733	27 733	327	1 166	<b>68 479 kg</b>

Pour le Groupe Local de Païta,

- La production animale correspond à la somme du poids de la viande, des animaux sur pied et des œufs produits ;
- La transformation englobe les confitures et sirops ;
- L'apiculture inclut le miel, la propolis pure, le pollen, la gelée royale et la cire.

Le GL de Païta rassemble une grande diversité de productions et les dossiers à l'étude sont divers et variés. De même, les compétences présentes sont diversifiées et les échanges riches et instructifs. Ces éléments représentent une base confortable qui amèneront le groupe à poursuivre la conduite de ses multiples dossiers vers la labellisation ou leur renouvellement tout en permettant à chacun de ses membres de se sentir en harmonie avec le projet associatif.

À l'instar de plusieurs autres groupes, celui de Païta a grand besoin d'un soutien au niveau consommateur. Des pistes ont été proposées, elles seront à développer en 2020.

Il y a de nombreux défis à relever pour ce Groupe Local, mais aussi de nombreuses perspectives encourageantes. De même que les autres Groupes Locaux de la Province Sud, celui de Païta va nécessairement évoluer vers une autonomisation progressive nécessaire. L'accueil régulier de nouveaux producteurs annonce de potentielles nouvelles labellisations pour 2020.

#### v. Zone Sud : Thio, Yaté

Créés fin 2017 en donnant suite à une demande institutionnelle, les Groupes Locaux de Thio et Yaté sont restés en suspens en 2019.

À Yaté, les deux productrices aux dossiers labellisés en 2018 ont poursuivi leur activité, perpétuant les pratiques déjà mises en œuvre. Courant 2019, ces productrices ont été en contact avec l'animatrice de la zone Sud de Bio Calédonia, mais pour diverses raisons indépendantes de leur volonté à toutes, aucune action n'a été menée sur le terrain.

### Illustration 45 : Volumes de production de Yaté

Les seules productions labellisées de ces zones demeurent à Yaté.

<b>Tubercule (kg)</b>	<b>Fruits (kg)</b>	<b>Total</b>
540	340	880 kg

10 L d'huile de coco et de tamanou labellisés ont également été produits.

Au regard du potentiel de production qu'offre une région comme Yaté et de sa proximité avec le bassin de consommation principal du territoire, il apparaît comme une nécessité de développer ce Groupe Local. Courant 2020, l'animatrice de la Province Sud va donc avoir pour objectif d'accompagner les producteurs et consommateurs de Yaté de manière à mobiliser des adhérents, former des inspecteurs et amener des productions à la labellisation.

## 8. Perspectives 2019 /2020

Dans la continuité des efforts entrepris jusque-là, Bio Calédonia se concentre sur la labellisation biologique des productions locales.

Aussi, l'animation du SPG se concentrera sur l'accueil des nouveaux producteurs et l'animation des Groupes Locaux. La perspective d'autonomisation des Groupes Locaux devrait se poursuivre avec un accompagnement encore conséquent de la part des salariés de l'association.

En parallèle de la dynamique SPG, de nouveaux sujets devraient être concrétisés en 2020 :

- Une forme hybride de labellisation, répondant à la volonté manifestée de la part de certains adhérents, permettant à un certain type de producteur de s'exonérer d'une présence en Groupe Local. Cette forme hybride a été évoquée avec nos interlocuteurs de la POETCom et devrait être testée en 2020. Elle reprend les grandes lignes d'un audit par tierce partie, mais en l'intégrant au SPG avec la délivrance du label toujours réalisée par le CTC.
- Toujours pour répondre au mieux aux demandes de nos adhérents, nous souhaitons travailler à la mise en place de la labellisation de groupe de producteurs et non plus exclusivement de producteurs individuels. Cette ambition répond aux nombreux retours sur la lourdeur administrative de la labellisation par SPG. Même si elle permet d'alléger la revue documentaire nécessaire à l'évaluation de la conformité des pratiques, elle repose encore beaucoup sur des documents administratifs nécessaires pour l'examen des dossiers. Le chantier devrait être mis en place en 2020 pour une première mise en situation en 2021 si nous parvenons à trouver un groupe constitué ou à la constituer avec la volonté affichée des adhérents.
- Enfin, la Province des Îles Loyautés semble vouloir mettre en place une certification biologique territoriale. Nous devrions aussi consacrer du temps et de la réflexion autour de cet objectif. Nous devrions pour cette action nous coordonner avec les services provinciaux pour voir comment appréhender cette question.

La dynamique de labellisation se heurte à des freins structurels et d'autres actions à entreprendre.

En 2020, Bio Calédonia devra notamment se rapprocher des distributeurs des productions biologiques afin d'assurer aux membres de l'association une valorisation des produits issus de leurs champs. Cette valorisation doit passer par une mise en relation des producteurs et des distributeurs. L'information n'est pas aujourd'hui fluide ce qui impacte la fourniture des distributeurs et pénalise les producteurs dans le même temps.

Aussi, un travail devra être réalisé avec les distributeurs, les adhérents et les structures intermédiaires (notamment celles installées sur la côte est) pour évaluer des pistes à concrétiser. Un marché dédié aux productions biologiques est déjà planifié à Koné pour 2020. L'association facilite alors la mise en marché des produits qui sera assurée par les producteurs eux-mêmes.

AGRINNOV a permis de mettre en lumière les freins structurels de la filière. Le plan d'action qui en découle devrait être proposé en 2020 et il mobilisera un ensemble de partenaires. Bio Calédonia veillera à la réalisation des actions, en lien avec les partenaires. Des réponses concrètes peuvent être notamment mises en place grâce au projet PROTEGE. Il intègre notamment des problématiques mises en lumière durant le forum.

Bio Calédonia devra être force de propositions sur ce projet afin qu'il puisse apporter des éléments concrets au service du développement de l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie. Concrètement cela devrait se traduire notamment par :

- La mise en œuvre du guide de lecture de la NOAB
- La révision de la gouvernance de la NOAB

- La valorisation de pratiques au sein des fermes de démonstrations dont le réseau sera animé par le projet
- La mise en place de ressources pour les agriculteurs afin de faciliter la production biologique et la reconversion des exploitations.

Enfin, l'association devrait multiplier les partenariats au bénéfice de nos membres. Partenariat technique, tout d'abord, permettant à nos adhérents de bénéficier d'un appui par filière, en s'appuyant sur l'expertise présente localement. Partenariat commercial, comme nous l'avons souligné ci-dessus, afin de faciliter l'écoulement des productions, l'information doit gagner en fluidité.

Et des partenariats avec des acteurs œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la santé. L'objectif demeure de mesurer l'impact de l'agriculture biologique sur le territoire et sur la santé des consommateurs. Nous souhaitons ainsi replacer l'agriculture au cœur des questions de développement durable, valorisant l'environnement plutôt que l'impactant et agissant dur la santé des consommateurs.

Pour réaliser ces perspectives, Bio Calédonia pourra compter sur les salariés en poste en 2019 et devrait pouvoir embaucher temporairement des salariés pour appuyer l'animation SPG présente sur les 3 Provinces. Priorité sera alors donnée à la Province Nord et à la Province Sud dans le cadre de la dynamique de reconversion d'agriculteurs installés en conventionnels. La Province des Îles Loyautés pourrait quant à elle bénéficier d'un appui particulier sur les projets de labellisation de groupe de producteurs et de labellisation de territoire.